

EXCLUSIF

SONDAGE CROP-LA PRESSE

FUSION
ET CONFUSION!

Les orientations de la CAQ restent floues aux yeux des Québécois.
PAGES A2 ET A3

VINCENT MARISSAL PAGE A5

ANDRÉ PRATTE PAGE A28



François Legault
et Gérard Deltell, hier à Québec.
PHOTO REUTERS

LA
PRESSE



MEURTRE DE DIANE GRÉGOIRE

LE MARI
ARRÊTÉ

Paul Laplante sera accusé ce matin
du meurtre de sa conjointe, près
de quatre ans après sa disparition.
Résumé d'un long feuilleton. PAGE A7

Paul Laplante, hier, à son arrivée au quartier général
de la Sûreté du Québec, rue Parthenais, à Montréal.
PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE



PHOTO
ANDRÉ
PICHETTE,
LA PRESSE

ISLANDERS 3 CANADIEN 5

ENFIN DEUX DE SUITE

Le Tricolore s'offre une rare victoire
au Centre Bell. SPORTS

YVES BOISVERT

LE NIQAB
ET LE
COMPLEXE
CANADIEN

« Il faut vraiment
que ce pays soit
malade pour
se demander
sérieusement si l'on
peut voter le visage
voilé, prêter serment
le visage couvert
ou épouser cinq
femmes. »
PAGE A20



PHOTO REUTERS

BELGIQUE

LA MORT À COUPS DE GRENADES

Un forcené tue quatre personnes, dont un bébé, et fait plus
d'une centaine de blessés à Liège. PAGE A26

DÉCOUVREZ NOS OFFRES SENSATIONNELLES !

 **LE RENARD.CA**
LE SITE DES ACHATS FUTÉS

EXCLUSIVITÉ
LA PRESSE
CA

PAGE A24

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
« Je suis soucieux de l'environnement: j'ai mis l'accord de Kyoto dans
un bac vert. » — Stephen Harper

 LV 6 21924 98765 1

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte

SOLDES
AVANT NOËL

jusqu'à
30%
de rabais
sur marchandises sélectionnées



OGILVY
monsieur

ESPACE HOMME AU 4^e
1307, rue Sainte-Catherine O.
514.845.4742
ogilvycanada.com

FUSION CAQ-ADQ

Faits saillants
de l'entente
entre François Legault
et Gérard Deltell

SUR LES IDÉES

« La Coalition souhaite mobiliser les Québécois derrière un nouveau projet de société. Son approche nationaliste rejoint le thème de l'autonomie, qui a toujours été au cœur du projet de l'ADQ. La Coalition va s'assurer, comme l'a toujours fait l'ADQ, que le Québec puisse disposer des moyens nécessaires afin d'assumer les responsabilités qui lui reviennent en tant que nation. »

« La Coalition fait sienne la contribution politique de l'ADQ et en reconnaît la richesse. Cette contribution servira à la rédaction du programme de la Coalition. »

« Concernant la mixité public-privé de la pratique médicale, la Coalition s'engage à déployer un projet-pilote qui pourrait s'échelonner sur deux ans. Ce projet reposera sur une proposition récente de l'ADQ. »

« La Coalition partage la volonté exprimée par l'ADQ depuis de nombreuses années de favoriser une politique familiale dynamique et ambitieuse axée sur la liberté de choix et l'offre de services dans le respect de la capacité de payer des Québécois. La proposition de l'ADQ de remettre aux familles du Québec 100\$ par semaine par enfant ne fréquentant pas le réseau public des garderies à contribution réduite sera évaluée dans le cadre de la rédaction du programme de la Coalition. »

UNE
IDENTITÉ
À DÉFINIR

Un nouveau parti est né. Mais il est mal connu. Un sondage CROP réalisé pour *La Presse* démontre que les orientations et les intentions de la CAQ demeurent floues aux yeux d'une grande partie des électeurs. Sur presque tous les sujets.



François Legault et Gérard Deltell

PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

SOMMAIRE

Amusez-vous! VOYAGE 10

Astrologie du jour VOYAGE 6

Bourses AFFAIRES 10 et 11

CV AFFAIRES 9

Débats A 28 et 29

Décès VOYAGE 7 à 9

Horaire télévision ARTS 4

Loteries A 27

Monde A 22 à 27

Petites annonces VOYAGE 5 et AFF. 4

Sudoku AFFAIRES 4

Météo

Nuageux avec quelques flocons, maximum 2, minimum 0. VOYAGE 5

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

L'élégance est une attitude
Elegance is an attitude

Kate Winslet

LONGINES®

Longines DolceVita

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM



DENIS LESSARD
DU BUREAU
DE QUÉBEC

Beaucoup de confusion persiste dans la population quant aux orientations de la Coalition avenir Québec, que François Legault a lancée il y a un mois. Un sondage CROP réalisé pour *La Presse* montre que les Québécois sont partagés devant sa promesse de ne pas travailler à la souveraineté une fois élu.

Ainsi, 48 % des gens soutiennent « ne pas croire François Legault » quand « il affirme qu'il ne travaillera pas à faire la souveraineté du Québec », révèle l'enquête, réalisée en 24 heures auprès de 500 internautes. Inversement, 52 % croient le nouveau chef de la CAQ quand il s'engage à ne pas toucher au dossier constitutionnel. Les gens qui ne le croient pas sont principalement des électeurs péquistes... Les électeurs caquistes croient massivement M. Legault.

« C'est comme si François Legault était encore perçu comme péquiste, son héritage le suit, et c'est beaucoup lui qui définit le parti », observe Youri Rivest, vice-président de CROP. Après une dizaine d'années en politique, l'ancien ministre péquiste a aussi une côte à remonter pour se présenter comme vecteur de changement.

Quelque 40 % des répondants estiment que la CAQ « ne représente pas un véritable changement », 30 % pensent le contraire et la même proportion avoue n'en rien savoir. Parmi ceux qui veulent voter pour la CAQ, deux personnes sur trois y voient une source de changement. Cette donnée doit être considérée avec précaution, prévient M. Rivest. On peut penser « qu'en absolu, la CAQ n'est pas un changement. Les gens sont cyniques envers les politiciens. En revanche, la CAQ peut représenter un véritable changement par rapport aux autres partis ».

Une majorité de Québécois, 55 % contre 45 %, croit par ailleurs qu'il est possible de réunir souverainistes et fédéralistes au sein d'un même parti.

Fusion approuvée

La fusion de la CAQ et de l'ADQ, confirmée hier, remporte une claire adhésion; dans l'ensemble de l'électorat, 63 % des gens se disent « en faveur de la fusion », alors que 37 % la désapprouvent. Parmi ceux qui avaient l'intention d'appuyer M. Legault aux prochaines élections, le verdict est sans appel: 85 % des gens sont favorables, seulement 15 % s'y opposent.

Selon le spécialiste, « pour la moitié de la population, la Coalition est méconnue ». La maison de sondage a demandé aux répondants s'ils croyaient que la CAQ était fédéraliste ou souverainiste, de gauche ou de droite, pour ou contre l'augmentation de la participation du privé en santé. Dans la plupart des cas, on retient une profonde ignorance des orientations mises de l'avant par la CAQ. Et chez les répondants qui prennent position, on constate un clivage presque à égalité.

« On peut dire que si M. Legault voulait ne pas être associé à la gauche ou à la droite, à la souveraineté ou au fédéralisme, il a atteint sa cible, observe M. Rivest. En ce moment, il est à peu près au centre, dans la perception. Si c'était son but de rester au centre sans se peindre, il a bien réussi. Être au centre tout en étant perçu comme nationaliste, il y a un bon marché [électoral] là. »

Par exemple, 23 % des répondants voient dans la CAQ un parti fédéraliste, 30 % y discernent plutôt une formation favorable à la souveraineté et pas moins de 47 % avouent ne pas connaître suffisamment le jeune parti. Sur le clivage « gauche-droite », 20 % des gens voient François Legault à gauche et 27 % le voient dans le camp de la droite; encore une fois, 54 % des gens reconnaissent leur ignorance.

Le partage est un peu plus net en santé; 34 % voient dans la CAQ un appui au privé en santé, et 21 % pensent que François Legault s'oppose à l'idée – 45 % disent ne pas connaître cette position. De plus, 37 % croient que le parti veut hausser les droits de scolarité et 19 % pensent que l'ancien ministre de l'Éducation s'opposerait à la hausse. Ici, 44 % soutiennent ne pas savoir ce que préconise la CAQ.

L'orientation du parti au sujet de la loi 101 est le seul aspect qui paraît clair aux électeurs; 48 % pensent que la CAQ est « pour le renforcement de la loi » et seulement 8 % sont d'avis contraire. « Le parti est méconnu, et les gens l'associent au parcours de François Legault », conclut M. Rivest.

FUSION CAQ-ADQ

SUR LES MÉCANISMES ORGANISATIONNELS

« Au sein de l'exécutif national de la Coalition, composé de huit membres ayant le droit de vote, le vice-président proviendra de l'ADQ, et François Bonnardel, député de Shefford, représentera l'aile parlementaire de la Coalition. »

« Tous les membres actuels du personnel parlementaire de l'ADQ seront maintenus en poste dans le cadre de la création de l'aile parlementaire de la Coalition. Le personnel de la permanence de l'ADQ sera aussi maintenu. »

« L'actif et le passif de l'ADQ seront transférés à la Coalition. »

« Avant que l'adhésion de l'ADQ à la Coalition ne soit effective, l'ADQ fournira à la Coalition une liste de candidats potentiels évalués en vue de la prochaine campagne électorale. »

« Les anciens membres de l'ADQ, devenus membres de la Coalition, seront invités à participer activement à l'élaboration du programme politique de la Coalition. »



« Je suis complètement décroché de ces choses-là »

Mario Dumont se montre serein devant la disparition de l'ADQ

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Il y a des « probabilités » que les députés de l'Action démocratique du Québec ne soient pas reconnus comme représentants d'un nouveau parti à l'Assemblée nationale, souligne Mario Dumont, ancien chef du parti qui compte fusionner avec la Coalition avenir Québec.

« Ils évaluent leurs chances d'être reconnus comme groupe parlementaire à moins d'une sur deux... Ils pensent qu'il y a des probabilités qu'ils ne soient pas reconnus comme

groupe parlementaire, auquel cas tout le monde [le personnel politique] perd son travail... Gérard Deltell a ces choses-là à cœur », observe Dumont, jamais bien loin de Deltell dans ses discussions avec François Legault.

À la CAQ, une source confirme qu'on a discuté en détail avec l'ADQ de l'éventualité que l'Assemblée nationale refuse de reconnaître le nouveau groupe comme parti puisque personne ne s'est fait élire sous la bannière de la CAQ. Avant les élections de 2008, on avait fixé à 12 députés ou 20 % des suffrages le seuil

nécessaire à la reconnaissance d'une formation en Chambre. En 2008, l'ADQ a fait élire 7 députés et obtenu 16,4 % des voix. Le président de l'Assemblée nationale a alors permis une exception, définie comme « critères de reconnaissance des députés de l'ADQ comme groupe parlementaire ».

François Legault s'est engagé à ce que les six à huit attachés politiques qui perdraient leur poste soient employés par le parti, une injection de 200 000 \$. La CAQ aura en revanche accès aux redevances du DGE, de 780 000 \$ par année.

Unir les forces de changement

Sans états d'âme, Mario Dumont voit d'un oeil étonnamment sympathique la fusion du parti qu'il a fondé, l'ADQ, avec la CAQ de François Legault.

« Des forces de changement, au Québec, on en retrouve si peu. Quand on retranche ceux qui ne peuvent pas parler parce qu'ils dépendent du gouvernement, si on divise en deux le groupe qui reste, on n'arrive à rien! », observe M. Dumont. Les deux groupes « n'avaient pas le choix de se réunir ».

« Cette coalition joue de prudence, mais cela reste la nouvelle force de changement qui tire un peu à droite... On verra comment cela va se jouer. À la place de François Legault, qui n'a pas eu beaucoup d'annonces de candidats jusqu'ici, je considérerais comme

très précieux l'apport des Gérard Deltell, François Bonnardel et Sylvie Roy. Ce sont les seuls qui ont vu Charest en pleine face... », observe-t-il.

Selon lui, l'ADQ a obtenu suffisamment, « plus que prévu », même si François Legault ne s'est pas engagé formellement à répondre aux exigences de Gérard Deltell hier.

Il n'éprouve aucune tristesse devant la disparition de son parti. « Je suis complètement décroché de ces choses-là, souligne-t-il. Si une chose m'attriste, c'est de voir que des problèmes que j'avais soulevés à l'époque, l'importance de la dette publique par exemple, ne font plus les manchettes. »

Les adéquistes d'aujourd'hui « font ce qu'ils veulent avec le parti. C'est une page qui se tourne dans l'histoire, c'est tout ».

SONDAGE CROP-LA PRESSE

Selon vous, la Coalition avenir Québec de François Legault est-elle...

Fédéraliste	23 %
Souverainiste	30 %
Je ne sais pas	47 %

De gauche	20 %
De droite	27 %
Je ne sais pas	54 %

Pour le renforcement de la loi 101	48 %
Contre le renforcement de la loi 101	8 %
Je ne sais pas	44 %

Pour l'augmentation du privé en santé	34 %
Contre l'augmentation du privé en santé	21 %
Je ne sais pas	45 %

Pour la hausse des droits de scolarité	37 %
Contre la hausse des droits de scolarité	19 %
Je ne sais pas	44 %

Représentative d'un véritable changement	30 %
Non représentative d'un véritable changement	40 %
Je ne sais pas	30 %

Croyez-vous François Legault lorsqu'il dit qu'il ne travaillera pas à la souveraineté s'il est élu?

Oui	52 %
Non	48 %

Méthodologie

La collecte de données en ligne s'est déroulée les 12 et 13 décembre par l'entremise d'un panel web. Un total de 500 questionnaires ont été remplis.

Les résultats ont été pondérés selon le sexe, l'âge, la région de résidence et la langue maternelle afin de refléter les données du dernier sondage FOTO de novembre 2011.

Notons finalement que compte tenu du caractère non probabiliste de l'échantillon, le calcul de la marge d'erreur ne s'applique pas.

Des adéquistes veulent empêcher le mariage

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Des voix s'élèvent au sein de l'Action démocratique du Québec pour s'opposer au mariage avec la Coalition avenir Québec de François Legault. Un camp du Non prend forme.

Le chef adéquiste Gérard Deltell et François Legault ont présenté hier la fusion des deux partis comme un « événement qui va marquer l'histoire du Québec ». En vertu de l'entente de principe entérinée par le comité exécutif de l'ADQ lundi soir, et que *La Presse* a obtenue, M. Legault a répondu à des exigences de l'ADQ, mais ses engagements sont peu contraignants. Cette union sera soumise à l'approbation des quelque 13 000 membres de l'ADQ à l'occasion d'un vote par la poste en janvier.

Or, les présidents de la commission jeunesse de l'ADQ, Denis Claveau, et de la commission politique, Claude Garcia, feront campagne contre la fusion. Ils ont exprimé leur

Notons que le vice-président de la commission politique, Adrien Pouliot, s'est dit contre la fusion, mais il n'est pas membre du comité exécutif. Il s'engagera dans le camp du Non.

« L'entente de principe montre que l'ADQ se fait hara-kiri. Moi, j'aime mieux mourir au combat. »

— Denis Claveau, président de la commission jeunesse de l'ADQ

opposition lors de la réunion de lundi soir. Trois autres personnes ont alors voté contre la fusion, dont le vice-président de l'aile jeunesse et l'ex-député Albert de Martin, devenu représentant régional. Mais 27 des 32 membres du comité ont entériné l'entente de principe.

« On n'a pas senti beaucoup de respect de la part de François Legault envers les idées développées durant les 15 dernières années à l'ADQ, a affirmé M. Claveau à *La Presse* hier. L'objectif dans les discussions était de conserver l'âme de l'ADQ, mais ce n'est pas

ce qui arrive » avec la fusion. L'entente de principe « donne l'impression que M. Legault nous dit: signez, et vous verrez bien après. Malheureusement, ce n'est pas assez de garantie pour nous », a-t-il souligné.

Des « actions féroces »

Denis Claveau évoque des « actions féroces » pour convaincre les membres d'empêcher la fusion. Les jeunes représentent environ 10 % des membres de l'ADQ. Parmi eux, avant l'annonce d'hier, « il y avait quelques "peut-être", mais beaucoup de "contre" la fusion », a-t-il noté.

Claude Garcia a demandé au parti la liste des membres afin de commencer au plus vite la campagne antifusion. La philosophie adéquiste et « l'interventionnisme à outrance » de l'État

préconisé par François Legault sont à ses yeux incompatibles. « L'entente de principe montre que l'ADQ se fait hara-kiri. Moi, j'aime mieux mourir au combat », a lancé l'ancien président de la Standard Life.

Deux des huit membres du comité de la CAQ proviendront des rangs adéquistes, dont le député François Bonnardel. François Legault conserve le dernier mot sur le choix des candidats aux élections. L'ADQ lui proposera une liste de personnes issues de ses rangs; les CV seront analysés comme les 800 autres déjà reçus à la CAQ. La fusion permet à la CAQ de toucher l'allocation annuelle de 780 000 \$ que l'ADQ reçoit du Directeur général des élections. La CAQ hérite toutefois de la dette du parti, de 600 000 \$ à 700 000 \$.



4 premiers mois sans mensualité*
Applicable au financement à l'achat.

Rabais des fêtes jusqu'à

Rabais des fêtes jusqu'à
+ 12 000 \$
...ment à l'achat ou à la location.**

**GRAND CHOIX DE
MODÈLES
EN STOCK**

146\$² aux 2 sem.
/84 mois
0 \$ en comptant initial

Rogue SL 2012 illustra

89\$² aux 2 sem.
/84 mois
0 \$ en comptant initial

Versa à hayon 1.8 SL 2012 illustrée

150\$² aux 2 sem.
/84 mois
0 \$ en comptant initial

Titan cabine double SL 4x4 2011 illustré

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN DÈS AUJOURD'HUI. OUVERT JUSQU'À 21H LES SOIRS DE SEMAINE** nissan.ca

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec

[illegible]

ACTUALITÉS

Plainte de faux financement à Saint-Constant

D'ex-collaborateurs ciblent le parti du maire

EXCLUSIF

VINCENT LAROUCHE

Deux conseillers municipaux, une ex-députée et plusieurs anciens militants viennent de porter plainte au Directeur général des élections du Québec (DGEQ) contre le parti du maire de Saint-Constant, Gilles Pepin, qu'ils accusent d'avoir inventé de fausses activités de financement camouflant des entrées d'argent occultes.

Le porte-parole du DGEQ confirme que l'organisme mène des vérifications sur l'Équipe Gilles Pepin, lesquelles pourraient mener à une enquête en profondeur et à des constats d'infraction, si la preuve le justifie.

Au DGEQ, le porte-parole Denis Dion confirme que l'organisme mène des vérifications dans le cadre de la plainte déposée par l'Équipe Gilles Pepin, lesquelles pourraient mener à une enquête en profondeur et à des constats d'infraction, si la preuve le justifie. « On va d'abord évaluer la plainte », dit-il. Les documents de plainte obtenus par *La Presse* portent la signature d'une quinzaine de personnes qui dénoncent le parti du maire Pepin. Par exemple, le parti a déclaré avoir vendu 216 billets pour un cocktail, en mars 2008, qui lui auraient permis d'amasser 5400\$ pour sa caisse électorale.

« Nous soussignés affirmons que cette activité n'a jamais eu lieu », déclarent plusieurs signataires, dont les conseillers municipaux André Sauvé et Mario Arseneault, qui étaient dans l'équipe du maire à l'époque, mais siègent maintenant comme indépendants. Denise Poirier-Rivard, ancienne députée bloquiste et ex-conseillère de l'Équipe Pepin, signe la même déclaration, tout comme l'ancien organisateur électoral Pierre Arcouette.

« D'où vient l'argent ? » « Quand j'ai découvert ça, je n'en revenais pas. D'où vient cet argent ? », demande M. Arcouette. Scénario semblable pour une soirée électorale en avril 2008, pour laquelle la vente de billets a rapporté 6000\$, selon le parti, et une « soirée des bénévoles » au cours de laquelle 5000\$ ont été récoltés. Plusieurs signataires prétendent qu'aucun prix d'entrée n'a été exigé pour ces événements. Les conseillers Sauvé et Arseneault remettent aussi en doute le rapport financier 2009 du parti, selon lequel

579 cartes de membre à 20\$ auraient été vendues. Or, les conseillers Sauvé et Arseneault, qui étaient membres de l'Équipe Gilles Pepin jusqu'à récemment, affirment qu'à leur connaissance, le parti ne remet pas de cartes de membre. « Ça m'insulte beaucoup. En tant qu'élu et que membre, je pense bien que s'il y avait des cartes de membre, j'en aurais une ! », lance André Sauvé. Gilles Pepin était furieux lorsque *La Presse* l'a joint. « Ce qu'ils veulent, c'est déstabiliser l'organisation, dit-il au sujet des plaignants. Nous, ce qu'on veut, c'est être tranquilles et faire notre travail. » Les plaignants colportent de fausses accusations, insiste-t-il. « Sont-ils sûrs qu'ils étaient au courant de tout ? », demande-t-il. Il refuse de fournir des preuves pour contredire ses détracteurs, mais songe à les poursuivre en diffamation. **Habitué aux controverses** À l'époque des faits reprochés, l'Équipe Gilles Pepin comptait sur l'aide d'organismes expérimentés issus du Parti libéral, dont Jacques Roy et Daniel Rochette, deux vétérans de l'entourage du ministre Jean-Marc Fournier. M. Roy a refusé de nous parler, alors que M. Rochette a dit n'avoir rien constaté d'irrégulier lorsqu'il était présent.



Le maire de Saint-Constant, Gilles Pepin.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

« Ça me surprend, parce que je me souviens que les candidats avaient exigé que tout soit tissé très serré pour les dépenses. J'avais donné un coup de main pour faire sortir le vote, mais ça, ce sont des événements locaux auxquels je n'ai pas assisté et dont je ne suis pas au courant », a-t-il expliqué hier. Le maire Pepin est habitué aux controverses électorales. En 2007, la Cour supérieure a annulé son élection et celle de ses conseillers parce que son parti avait dépassé de 40 % le maximum de dépenses autorisé. Gilles Pepin avait réussi à se faire réélire lors d'une

élection partielle en 2008 et aux élections générales qui ont suivi, en 2009. Depuis, le DGEQ lui a remis deux constats d'infraction, pour avoir aidé un citoyen à faire un don au parti « autrement que sur ses propres biens » et pour avoir collecté de l'argent lui-même, une tâche réservée à l'agent officiel. Son fils Danny Pepin, agent officiel du parti, a reçu deux constats d'infraction, pour avoir remis des rapports de dépenses électorales faux ou incomplets. Le père et le fils contestent les quatre constats d'infraction.

Le procès des dirigeants de Mount Real aura lieu à compter de mars 2013

VINCENT LAROUCHE

Les 1600 épargnants qui ont perdu leurs économies dans le scandale Mount Real devront encore s'armer de patience. La Cour du Québec vient de fixer le début du procès pénal des dirigeants de l'entreprise au 11 mars 2013. À ce moment, cela fera plus de sept ans que le scandale a éclaté au grand jour. Selon Sylvain Thériage, porte-parole de l'Autorité des marchés financiers (AMF), neuf mois ont été réservés pour

la tenue du procès de Lino Matteo, Joseph Pettenichio, Andris Spura et Laurence Henry. **Pertes de 130 millions** À lui seul, le fondateur de Mount Real, Lino Matteo, fait l'objet de 308 chefs d'accusation. L'AMF réclame une peine de prison de cinq ans et des amendes de 204 millions de dollars dans son cas pour des infractions à la Loi sur les valeurs mobilières. Les 1600 investisseurs qui avaient placé leur argent dans

Mount Real ont perdu ensemble 130 millions de dollars. Mount Real était un vaste et complexe réseau de plus d'une centaine d'entreprises collectif intenté par les épargnants devant le forum de la Cour supérieure. Les autorités ont placé Mount Real sous la tutelle d'un administrateur provisoire en novembre 2005, deux mois après l'éclatement

du scandale Norbourg. Pourtant, les dirigeants de Mount Real n'ont toujours pas été jugés, alors que Vincent Lacroix est déjà sorti de prison. **Plusieurs requêtes** D'ici le début du procès, plusieurs requêtes préliminaires devront encore être tranchées. Un des accusés, Andris Spura, va même jusqu'à contester la constitutionnalité de l'AMF. Son avocat, Frédéric Carle, se base sur des principes de droit constitutionnel qui exigent une certaine indépendance entre les pouvoirs d'enquête, de poursuite et de perception des amendes. Or, dans le cas du secteur financier au Québec, ces pouvoirs relèvent tous de l'AMF, a-t-il soulevé en cour.



xDRIVE. PARFAIT POUR LES ROUTES DU QUÉBEC. ET MÊME PIRE.

Stabilité. Motricité. Le BMW X5, avec système de traction intégrale xDrive®, réagit en un temps record à toute imperfection de la route, en modulant la répartition de la puissance entre les essieux selon ce qui se présente sous les roues. Vous procurant ainsi une traction et une agilité remarquables. Sans le moindre effort de votre part.

JUSQU'AU 3 JANVIER.

Montréal BMW Canbec 4090, rue Jean-Talon Ouest 514.731.7871 bmwcanebc.com	Laval BMW Laval 2450, boul. Chomedey 450.682.1212 514.990.2269 bmwlaval.com	Rive-Sud Park Avenue BMW 8400, boul. Taschereau Ouest 450.445.4555 514.875.4415 parkavenuebmw.com	Rive-Sud BMW Sainte-Julie 1633, boul. Armand-Frappier 450.922.1633 514.875.4400 bmwsaintejulie.com	Blainville Hamel BMW 620, boul. de la Seigneurie Ouest 450.437.5050 hamelbmw.com	West Island BMW West Island 2000, aut. Transcanadienne Sud 514.683.2000 bmwwestisland.com
---	--	--	---	--	---

Modèle européen montré. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. **Offre à l'achat : le prix de vente est de 64 412 \$, ce qui inclut le PDSF (61 800 \$), le transport et l'inspection de prélivraison (1 995 \$), la taxe sur la climatisation (100 \$), la taxe de gestion des pneus (12 \$), les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 \$) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. *Taux à la location offert par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW X5 xDrive 35i 2012 en stock. *Offre à la location : 61 800 \$ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 3,9 %, avec un acompte de 5 400 \$, pour des mensualités de 769 \$. Un montant de 9 647 \$ est exigé à la signature du contrat de location, qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalant à une mensualité, le transport et l'inspection de prélivraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 25 956 \$. L'obligation locative totale est de 44 871,04 \$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km; 0,25 \$ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 3 janvier 2012. † Les véhicules BMW 2012 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. © 2011 BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

Le mari de Diane Grégoire arrêté

Paul Laplante sera accusé aujourd’hui du meurtre de sa femme, portée disparue en 2008

DAVID SANTERRE

Paul Laplante, le mari de Diane Grégoire, cette femme dont les restes ont été retrouvés en novembre dernier, a été arrêté hier à Saint-Hyacinthe et sera formellement accusé de meurtre aujourd’hui.

La découverte des ossements de M^{me} Grégoire le 21 novembre sur un terrain boisé de Coteau-du-Lac, à environ 45 minutes à l’ouest de Montréal, a donné un nouveau souffle à l’enquête déclenchée par la police de Longueuil. C’est là que s’était amorcée l’enquête, car selon la version des faits donnée par Paul Laplante le 31 janvier 2008, jour où il a signalé la disparition de sa femme, il avait vu M^{me} Grégoire pour la dernière fois aux Promenades St-Bruno.

Après des fouilles de plusieurs semaines, au début de l’automne, au cours desquelles des tonnes de terre ont été soigneusement tamisées près de l’incinérateur d’une ferme porcine de Saint-Valérien-de-Milton, en Montérégie, la police de Longueuil a même soumis son dossier d’enquête au Directeur des poursuites criminelles et pénales, jugeant avoir assez de matière pour qu’un suspect soit accusé du meurtre.

Cependant, quand les ossements ont été découverts par un marcheur, très loin de la ferme porcine, l’enquête a été confiée à la Sûreté du Québec, car le corps a été trouvé sur son territoire.

C’est aussi pour cette raison que Paul Laplante comparaitra, ce matin, au palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield, car c’est dans ce district judiciaire que se trouve Coteau-du-Lac et que le meurtre aurait pu être commis.

Arrestation

Dans un point de presse laconique, le lieutenant Guy Lapointe, de la SQ, a confirmé l’arrestation, sans toutefois nommer Laplante. Une pratique policière habituelle quand un suspect n’est pas encore formellement accusé.

Il a confirmé que l’arrestation avait eu lieu à Saint-Hyacinthe, en milieu de matinée. C’était une arrestation sans mandat, comme le permet la loi dans



Paul Laplante n’a pas résisté à son arrestation, hier.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

certaines situations, et Laplante n’a pas résisté.

Celui-ci est arrivé au quartier général de la SQ, rue Parthenais à Montréal, vêtu de son uniforme de camionneur de Pepsico Canada, menotté et ne quittant pas le sol des yeux, en vue d’être interrogé avant sa comparution aujourd’hui.

Le lieutenant Lapointe a aussi refusé d’indiquer si des éléments recueillis sur les lieux où a été découvert le cadavre de Diane Grégoire ont permis de lier Laplante au meurtre. Il a cependant répété que la décou-

Laplante a dit avoir perdu sa femme de vue.

Antécédent

Paul Laplante ne possède qu’un antécédent judiciaire en matière criminelle, une accusation de harcèlement criminel survenue un an et demi après la disparition de M^{me} Grégoire.

La Presse a d’ailleurs rapporté, le 30 novembre dernier, que M. Lapante doit être jugé en février prochain pour avoir, pendant un an, harcelé un très proche cousin et voisin de Diane Grégoire.

La découverte des ossements de Diane Grégoire en novembre dernier a donné un nouveau souffle à l’enquête déclenchée par la police de Longueuil.

verte n’avait pas forcé les agents à reprendre leur enquête à zéro, mais leur avait plutôt permis d’ étoffer le dossier jusque-là préparé par les enquêteurs longueuillois.

Rappelons que le jour de la disparition, selon certaines versions des faits qu’il a données, Paul Laplante se serait rendu avec Diane Grégoire dans la région de Vaudreuil-Dorion, près de Coteau-de-Lac, pour voir des terrains résidentiels à vendre. Ce n’est qu’ensuite qu’ils seraient allés aux Promenades St-Bruno, où

Paul Laplante a dû s’engager, en attente de son procès, à ne pas s’approcher de la résidence de Daniel Grégoire ni « le suivre de place en place ». On ignore la raison de ce harcèlement que M. Laplante aurait fait subir au cousin, mais l’avocat de l’accusé, M^c Robert La Haye, a affirmé que cela n’avait aucun lien avec la disparition de Diane Grégoire.

Joint hier, M^c La Haye a affirmé ne pas pouvoir en dire beaucoup plus sur son client. Il a seulement confirmé son arrestation et le fait que,

comme le prévoit la loi, Paul Laplante a pu prendre contact avec lui avant d’être interrogé par la police.

La Presse a aussi tenté de discuter avec les voisins du condo de Blainville où Laplante a habité, au cours des derniers mois, en compagnie d’une nouvelle conjointe. Nous avons toutefois appris qu’il n’y habitait plus depuis « trois ou quatre semaines », selon un voisin.

Chantal Morin, membre du Comité de recherche de Diane Grégoire, formé peu de temps après la disparition de la femme, s’est dite heureuse de ce dénouement.

« Ça vient combler nos désirs. On s’y attendait depuis quelques semaines », a-t-elle indiqué.

Elle ne veut pas dire si elle est surprise ou non que Paul Laplante soit le suspect, se contentant de dire qu’il s’est peu engagé dans la recherche pour trouver sa femme au cours des semaines suivant la disparition.

« Les seules fois où il est venu, c’était pour la marche, au début, qui avait réuni 400 personnes. Il était resté retiré dans un coin tout le temps de la marche. Il était aussi là pour la célébration d’amour et d’espoir. Mais pour les activités de recherche et de sensibilisation, il n’était pas là. Ce sera maintenant à la justice de prouver que c’est lui », a conclu M^{me} Morin.

Rappel des événements

31 JANVIER 2008
Diane Grégoire est portée disparue.

4 FÉVRIER 2008
Paul Laplante accorde sa première entrevue à un média. Il croit que sa femme a fugué.

5 MAI 2008
La police de Longueuil affirme que Paul Laplante a refusé de passer un test de polygraphe.

14 MAI 2008
Les policiers font une perquisition dans la résidence de M^{me} Grégoire et de M. Laplante. Ils saisissent du matériel informatique.

6 AOÛT 2008
Les policiers fouillent de nouveau la résidence de M^{me} Grégoire.

14 MAI 2009
Les plongeurs de la SQ mènent des recherches dans la rivière Yamaska.

12 SEPTEMBRE 2011
Rebondissement dans l’affaire Diane Grégoire : les policiers de Longueuil préconisent la thèse de l’homicide. Ils entament des recherches autour d’une porcherie à Saint-Valérien-de-Milton.

7 NOVEMBRE 2011
Les policiers quittent la ferme. Ils ont trouvé des « éléments » qui ont été envoyés au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale de Montréal.

16 NOVEMBRE 2011
Les policiers soumettent le dossier de Diane Grégoire au Directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec.

21 NOVEMBRE 2011
Un citoyen trouve des ossements à Coteau-du-Lac. Il s’agit des restes de Diane Grégoire. L’enquête est transférée à la Sûreté du Québec.

13 DÉCEMBRE 2011
Paul Laplante est arrêté à Saint-Hyacinthe.



prix-cadeaux Simons



LE DRAP FINETTE SCOTTISHS AMOUREUX 14⁹⁹ jumeau chacun

Nos draps en finette pur coton brossée, importée du Portugal procurent douceur et chaleur. Aussi : un motif quadrillé, des chats en pyjama, des petits oiseaux sur le fil, et un gris uni. Chaque drap vendu séparément : double **19.99**, grand **24.95**, très grand **29.95**, 2 taies standard **16.99**, 2 très grandes taies **18.99**. Style 5111121



LES COUSSINS ANIMAUX RIGOLOS 65⁰⁰ chacun

De la collection Velvet Moustache. Confectionnés au Québec de tissus recyclés, Hou Hou le hibou et Rusé le renard sont des coups de cœur assurés. Un design québécois créatif, un accent déco original! Styles 101 et 6112100



LE JETÉ LES GENTILS TOUTOUS 14⁹⁹ 130x180 cm

Ils sont absolument irrésistibles tous ces petits chiens-chiens racés, dans des attitudes qui nous amusent, tracés de façon naïve au feutre noir sur fond blanc. Un jeté déco animé, tout doux, en polyester lavez-séchez-relaxez ! Style 211101



LA CARTE-CADEAU SIMONS...
LA CARTE DES DÉCOUVERTES MODE... UNE ALTERNATIVE PARFAITE !
D'UNE VALEUR DE VOTRE CHOIX, OFFRTE À TOUTES NOS CAISSES
OU ACHAT EN LIGNE WWW.SIMONS.CA



• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 1-877-666-1840

ACTUALITÉS

GROUPES DE MÉDECINE FAMILIALE

Pas de nouveaux patients, mêmes heures d'ouverture

EXCLUSIF

ARIANE LACOURSIÈRE

Depuis un an, le ministère de la Santé a annoncé en grande pompe l'ouverture d'une dizaine de nouveaux groupes de médecine de famille (GMF) dans différentes régions du Québec, promettant une meilleure accessibilité aux médecins de famille. Or, des 10 derniers GMF à avoir été annoncés, aucun n'accepte de nouveaux patients, a constaté *La Presse*. Et alors que les GMF doivent avoir des heures d'ouverture étendues et un accès à des consultations sans rendez-vous, plusieurs n'offrent toujours pas ces services. Une situation « aberrante », selon le président du Regroupement provincial des comités des usagers, Pierre Blain.

Lundi, Québec a annoncé la création du GMF L'Autre maison, de Longueuil, le 236^e au Québec. Mais en

communiquant avec cet établissement, on constate qu'aucun nouveau patient ne peut y obtenir le suivi d'un médecin de famille.

Le même phénomène se produit quand on appelle dans les neuf autres GMF lancés depuis le début de l'année par Québec; tous refusent de prendre en charge de nouveaux patients. Certains acceptent seule-

accès rehaussé aux services de santé».

« Mais tous ces GMF n'acceptent jamais de nouveaux patients. C'est aberrant, déplore Pierre Blain. On ne crée jamais de nouvelles places. Ce n'est pas en ouvrant des GMF qu'on va offrir plus de services à la population. »

Le porte-parole de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec

informatiser leurs cliniques, ce qui leur permet de devenir plus efficaces. « C'est sûr que ce n'est pas une solution miracle, qui permet du jour au lendemain d'accepter de nouveaux patients, dit-il. Mais à moyen terme, plus de patients peuvent être pris en charge. »

Plus d'heures

M. Dion ajoute que les GMF doivent aussi offrir des heures

« C'est aberrant. On ne crée jamais de nouvelles places. Ce n'est pas en ouvrant des groupes de médecine de famille qu'on va offrir plus de services à la population. »

— Pierre Blain, président du Regroupement provincial des comités des usagers

ment de faire des suivis de grossesse.

Lors du lancement du GMF de Pointe-aux-Trembles, en octobre dernier, le ministre de la Santé, Yves Bolduc, a pourtant déclaré que la formation de GMF était le signe que le gouvernement poursuivait son « engagement d'offrir un

(FMOQ), Jean-Pierre Dion, confirme que l'ouverture de GMF « ne crée pas de nouveaux docteurs » et que, dans les premiers temps, aucun nouveau patient n'est généralement accepté. Mais M. Dion explique que les GMF reçoivent des subventions pour recruter une ou deux infirmières et pour

d'ouverture étendues, notamment en voyant des patients le soir et les fins de semaine. Des heures de consultation sans rendez-vous doivent aussi être offertes. « Même les gens qui ne sont pas suivis au GMF peuvent en profiter », note M. Dion.

Or, *La Presse* a aussi pu constater que plusieurs

GMF n'offrent pas d'heures d'ouverture étendues ou de consultations sans rendez-vous. Par exemple, le GMF L'Autre maison est ouvert uniquement du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h. Aucun service n'est offert le week-end. Au GMF d'Ormstown, en Montérégie, on n'accepte aucun patient sans rendez-vous. À Québec, il faut être déjà suivi par un médecin du GMF Laval-Québec pour avoir accès aux consultations sans rendez-vous. Impossible, donc, pour un patient orphelin d'y recevoir des services.

Au cabinet du ministre Bolduc, on assure que les GMF améliorent l'accessibilité, mais « pour les gens qui sont déjà patients du GMF ». « Si un médecin doit s'absenter, ses patients sont pris en charge par les autres médecins du GMF », explique l'attachée de presse de M. Bolduc, Marie-Eve Bédard.

Celle-ci ajoute que les heures d'ouverture sont plus longues dans les GMF et que des consultations sans rendez-vous sont offertes, ce qui améliore l'accessibilité de la clientèle. « La prise en charge des patients est meilleure », dit-elle.

M. Blain n'est pas du même avis. « Plusieurs GMF n'offrent même pas d'heures plus longues ou de sans rendez-vous. Quel est l'avantage? », demande-t-il.

D'ici à 2013, Québec compte faire passer le nombre de GMF de 236 à 300.

Étude sur les contenus médiatiques en 2011

Harper, popote et corruption

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Et le gagnant est... Stephen Harper! Élections générales obligent, le premier ministre canadien a été la personnalité la plus médiatisée au Québec en 2011. Il est suivi de Jean Charest.

Il s'agit d'un virage politique pour ce palmarès traditionnellement dominé par des sportifs — l'an dernier, c'est Jaroslav Halak qui était arrivé en tête.

Une seule femme, Pauline Marois, figure dans les 25 premières positions. « C'est très masculin », observe Jean-François Dumas, président d'Influence Communication. On peut être très présent dans les médias pour de mauvaises raisons mais, généralement, on en tire des bénéfices — traditionnellement, le parti le plus médiatisé dans une campagne électorale remporte le scrutin, observe M. Dumas.

« Globalement, les nouvelles vivent et meurent plus vite que jamais. Ainsi, 85 % des nouvelles meurent en 24 heures ou moins; comme citoyens, on n'a plus le temps de digérer les informations, on passe à autre chose », souligne M. Dumas. Autre tendance, « il y a de plus en plus de gens qui commentent l'actualité, de moins en moins de gens qui la rapportent ». Dans son bilan, Influence Communication observe aussi l'expansion quasi



PHOTO ARCHIVES LE SOLEIL

Campagne électorale aidant, Stephen Harper a été la personnalité la plus médiatisée de la province en 2011. Le premier ministre a résolument visé juste lors d'un passage à Québec fin avril (notre photo), la cuisine ayant supplanté la culture dans les médias au cours de la dernière année.

virale de l'étiquette « exclusif » dans les médias: « En moyenne, le terme "exclusif" est utilisé 279 fois par jour au Québec. Dans le reste du pays, avec quatre fois plus de nouvelles, on s'en sert 120 fois. »

Publié hier sur le web, le septième bilan annuel de la firme relève une foule d'observations surprenantes; par exemple, les informations sur la cuisine ont manifestement

supplanté la culture dans les médias. « On pensait que cela arriverait en 2 ans, cela a pris 12 mois », constate le spécialiste. Pourtant, les gens ne cuisinent pas davantage. « C'est une tendance mondiale, la cuisine est passée de service à divertissement, on fait vivre une expérience culinaire, mais on n'a jamais vendu autant de surgelés dans les épiceries. » L'émission *Les chefs* est un

exemple probant de cet intérêt renouvelé « pour la cuisine, pas pour les recettes ».

La « politique autrement »

Il y a cinq ans, les gens étaient préoccupés par la sécurité publique; le collège Dawson ou le viaduc de la Concorde dominaient les nouvelles. Cette année, la corruption a augmenté son poids de 150 %, la collusion de 700 %.

La simple expression « faire de la politique autrement » a augmenté de 1300 % cette année par rapport à 2010. « C'est le buzz word de l'année! », constate M. Dumas.

La nouvelle la plus percutante dans les médias québécois a été, en octobre, l'annonce d'une commission d'enquête sur l'industrie de la construction. Les démissions au Parti québécois en juin arrivent en deuxième place, suivies de l'effondrement d'une poutre du tunnel Ville-Marie en août, laquelle devance de peu l'annonce de la construction d'un amphithéâtre à Québec, en février dernier.

L'environnement continue sa baisse constante comme sujet d'intérêt au Québec. Si les changements climatiques sont la deuxième nouvelle dans le monde, on trouve ce thème à dose homéopathique dans les médias québécois.

Les informations économiques ne représentent que 6 % de l'espace média au Québec; dans l'ensemble du Canada, ce poids est de 10 %. On atteint 14 % si on regarde la presse internationale. « Depuis deux ans, au Québec, on s'intéresse beaucoup plus à ce qui se passe ailleurs dans le monde », observe M. Dumas — du Printemps arabe au séisme au Japon, l'actualité a appuyé cette tendance.

Les textes sur la pauvreté, les aînés et les autochtones équivalent, ensemble, à la couverture consacrée à David Desharnais, du Tricolore. Le Canadien a baissé dans l'intérêt public — il a occupé 37 % moins d'espace que l'an dernier —, mais il mobilise encore 79 % des nouvelles sportives.

Un homme de mots | de coeur | d'action



CE SOIR 20 h
GODIN

telequebec.tv

PORTRAIT DU JOURNALISTE, POÈTE, POLITICIEN ET DÉFENSEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE GÉRALD GODIN.



COMITÉS CONSULTATIFS DE LA MAGISTRATURE

Le gouvernement Harper préfère les hommes conservateurs

EXCLUSIF

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le gouvernement Harper préfère les hommes conservateurs pour le conseiller sur la nomination des juges fédéraux. Une enquête de *La Presse* révèle que les femmes sont largement sous-représentées dans les comités chargés de conseiller Ottawa sur les nominations judiciaires. Et les avocats qui ont fait un don au parti de Stephen Harper y occupent une place de choix – à tout le moins au Québec. Seulement deux femmes font partie des deux comités québécois, sur un total de seize membres. Aucune n’a été nommée par le gouvernement fédéral. Et des six avocats qu’il a désignés pour le représenter sur les comités de la province, cinq ont contribué à la caisse du Parti conservateur au cours des dernières années. Le sixième est un ancien candidat du Parti progressiste-conservateur sous Joe Clark. À l’échelle canadienne, le portrait n’est guère plus équilibré; des 52 personnes nommées par le ministre fédéral de la Justice, seulement 6 sont des femmes. Ainsi, au total, et

si on inclut les représentants des autres gouvernements et intervenants, les femmes n’occupent que 27 des 133 postes – une proportion de 20 %. Dans certaines provinces, comme en Colombie-Britannique ou en Saskatchewan, les comités ne comptent aucune femme. Moins de femmes juges Ces comités consultatifs, au nombre de dix-sept au pays, sont formés de huit personnes. Trois sont nommées par le

de la Justice, Rob Nicholson, et lui recommandent ou non les candidats en lice. En principe, le ministre ne choisit que ceux qui ont été recommandés. Le déséquilibre observé dans le processus de sélection survient au moment où le gouvernement Harper a l’occasion de refaçonner le visage de l’appareil judiciaire; depuis son arrivée au pouvoir, en 2006, il a nommé quelque 400 juges. Au terme du présent mandat,

chercher un juge qui aura fait sa carrière en activisme juridique, à défendre les manifestants du G8 ou du G20», a-t-elle noté. Il y a quelques semaines, d’ailleurs, le *Globe and Mail* a rapporté que le nombre de femmes qui ont accédé à la magistrature sous le régime conservateur a diminué par rapport au gouvernement précédent. Dans les tribunaux fédéraux du Québec, en 2011, Ottawa

cette question au Canada, du moins en ce qui a trait à la Cour suprême, tendent à démontrer que les femmes ont quand même une sensibilité différente quant à la place des femmes et des minorités, et sur la façon dont le droit devrait être réformé pour tenir compte de ces différences», a-t-elle expliqué. À cet égard, la professeure a donné l’exemple du Québec où, pour donner suite au récent rapport du commissaire Michel Bastarache, le gouvernement Charest a décidé d’augmenter la représentativité des femmes et des membres des différents groupes culturels au sein des comités de sélection des juges de la province. Au bureau du ministre, comme c’est souvent le cas, on a fourni très peu d’explications. On a d’abord rappelé que ses propres lignes directrices lui imposaient de tenir compte de la représentativité de la population dans la composition des comités. Comment alors expliquer ce déséquilibre, de même que la présence importante de sympathisants conservateurs dans les comités québécois? «Le ministre doit considérer la composition du comité dans son ensemble, en tenant compte des personnes recommandées par les autres organisations participantes», a déclaré sa directrice des communications, Julie Vaux. «Le taux de participation des femmes représente d’assez près le nombre d’avocates qui font la demande et qui sont recommandées par les comités pour un poste à la magistrature fédérale.»

« Quand tu as une grosse gang de boys conservateurs, je ne suis pas sûre qu’ils vont aller chercher un juge qui aura fait sa carrière en activisme juridique, à défendre les manifestants du G8 ou du G20. » — Françoise Boivin, députée néo-démocrate

gouvernement fédéral, tandis que le gouvernement provincial, le Barreau de la province, l’Association du Barreau canadien, la magistrature de la province et les forces policières en nomment chacun une. Leur mandat est d’analyser les candidatures aux postes de juge dans les cours de ressort fédéral, dont la Cour supérieure du Québec, la Cour d’appel du Québec, la Cour fédérale et la Cour canadienne de l’impôt. Ils font ensuite rapport au ministre

il pourrait en avoir nommé 200 de plus, renouvelant en une décennie près de la moitié des quelque 1100 postes de magistrats placés sous juridiction fédérale. La députée néo-démocrate Françoise Boivin, elle-même avocate et porte-parole de son parti en matière de condition féminine, s’inquiète pour la diversité des nominations faites dans un tel contexte. « Quand tu as une grosse gang de boys conservateurs, je ne suis pas sûre qu’ils vont aller

n’a nommé que 2 femmes sur un total de 11 nominations. L’une d’elles, Nicole Duval Hesler, a néanmoins accédé au prestigieux poste de juge en chef de la province. Peu d’explications Pascale Fournier, professeure de droit à l’Université d’Ottawa, estime que cette diversité dans les cours du pays est cruciale, tant en matière de sexe que de religion ou d’origine culturelle. « Les travaux qui existent sur

Appels répétés à des électeurs

Le PCC rappelé à l’ordre

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Des appels répétés du Parti conservateur (PCC) à des électeurs d’une circonscription montréalaise pour affirmer à tort que leur député libéral allait démissionner sont condamnables, mais pas assez pour constituer une atteinte au privilège parlementaire. Dans une décision fort attendue rendue hier, le président de la Chambre des communes a refusé de se rendre aux arguments du député de Mont-Royal, Irwin Cotler, qui a subi ces assauts répétés de la part de ces adversaires au cours des derniers mois. L’ancienne circonscription de Pierre Elliott Trudeau, bastion libéral, était âprement convoitée par les conservateurs aux dernières élections. De toute évidence, ils n’ont pas complètement abandonné l’espoir d’y faire une percée montréalaise d’ici quatre ans. Dans sa décision, le président Andrew Scheer a rappelé les membres de son parti à l’ordre; la plainte de M. Cotler était «légitime» et il s’agissait bel et bien d’une «pratique suspecte», a-t-il dit. «Toute personne sensée serait en accord avec la condamnation d’une tactique visant à semer la confusion dans l’esprit des électeurs quant à la démission de leur député.» Mais il n’a pas voulu aller jusqu’à rendre le verdict d’une atteinte à première vue au privilège parlementaire. «Il est difficile pour la présidence d’établir que les conséquences de ces tactiques ont empêché le député d’exercer ses fonctions parlementaires», a conclu M. Scheer. Disant respecter la décision, Irwin Cotler, ancien ministre de la Justice et professeur de droit de l’Université McGill, s’est néanmoins montré très critique à son égard. «Si vous retournez aux principes et précédents que j’ai cités dans ma présentation, a-t-il dit au jeune président Andrew Scheer, vous allez peut-être un jour reconsidérer votre décision.» M. Cotler demande maintenant au Parti conservateur de reconnaître que ses pratiques étaient répréhensibles. Mais il ne prévoit pas entreprendre d’autres démarches – une plainte à Élection Canada, par exemple.

NOUS VOUS SOUHAITONS DE JOYEUX MILLES.



OBTENEZ JUSQU'À 5X LES MILLES POUR VOTRE MAGASINAGE DES FÊTES ET VOS RÉSERVATIONS DE VACANCES.



VISITEZ **AEROPLAN.COM/JOYEUXMILLES** POUR PLUS DE DÉTAILS ET D'OFFRES DE NOS PARTENAIRES.

bienvenue dans le club



MDAÉROPLAN EST UNE MARQUE DÉPOSÉE D'AÉROPLAN CANADA INC.

PROCÈS SHAFIA

« Pas de raison de vivre sans ma famille »

L'autre fils Shafia doit répondre d'une conversation téléphonique qu'il a eue avec son frère Hamed



Le couple Mohammad et Tooba Shafia, devant leur fils Hamed, au premier jour de leur procès, le 20 octobre.

CHRISTIANE DESJARDINS

« Hamed, ce n'est pas moi qui ai appelé la police cette fois... Hamed, devrais-je me tuer? Regarde, Hamed, vous êtes faits à 100 %... Est-ce la fin? [...] La meilleure chose serait que tout le monde se suicide, ou on peut se battre jusqu'à la fin. Ne faites rien

avec son frère Hamed, la nuit du 21 juillet 2009, ont servi de munitions à la Couronne, hier, au procès des trois Shafia qui se tient à Kingston. Le procureur Gerard Laarhuis s'est livré à un mitraillage en règle pour démontrer que le frère cadet d'Hamed Shafia, qui témoigne pour la défense depuis

« Ce gars [le policier] m'a dit: on pense que ta mère, ton père et ton frère ont fait ça. Il a dit qu'il avait la preuve à 100 % que vous l'aviez fait. [...] Et Hamed, s'ils soupçonnent quelque chose, ils ne vont pas vous laisser tranquilles... »

de stupide. Si vous pensez au suicide, vous autres, ne le faites pas. O.K. ? » Ces paroles et bien d'autres que le deuxième fils Shafia a échangées au téléphone

lundi, était, et est toujours, plus préoccupé de sauver ses parents et son frère soupçonnés de meurtres que d'aider la police à découvrir la vérité au sujet de ces morts. Zainab, 19 ans, Sahar, 17 ans, Geeti, 13 ans, et Rona, 53 ans, première femme de Mohammad Shafia, avaient été trouvées noyées dans une voiture dans l'écluse de Kingston Mills, trois semaines auparavant. « La première chose que vous dites à votre frère, vous le rassurez en disant que ce n'est pas vous qui avez appelé la police. Parce que la première fois où vous l'avez appelée (le 17 avril 2009, jour de la fuite de Zainab dans un refuge pour femmes), ça avait causé de gros problèmes! », a lancé M^e Laarhuis. « Oui, je voulais juste lui dire que je n'avais pas fait la même erreur », a répondu le témoin. Le garçon a aussi convenu qu'il avait parlé de suicide cette nuit-là, parce qu'il était inquiet pour ses parents et son frère. « J'ai pensé à me tuer parce que je n'avais pas de raison de vivre sans ma famille », a-t-il dit hier.

Dans la nuit

Ces conversations ont eu lieu dans la nuit du 21 juillet 2009. Vers 17 h la veille, la DPJ avait retiré les trois enfants mineurs du domicile familial de Saint-Léonard et les avait placés dans une famille d'accueil. Incapable de dormir, le garçon a téléphoné à la maison de la rue Bonnavet où se trouvaient son père, Mohammad, sa mère, Tooba, et son frère, Hamed. Le garçon a raconté à Hamed qu'un policier venait de l'interroger pendant longtemps au sujet des quatre morts. « Ce gars [le policier] m'a dit: "On pense que ta mère, ton père et ton frère ont fait ça." Il a dit qu'il avait la preuve à 100 % que vous l'aviez fait. Il a dit que la Lexus a fait tomber la Nissan [dans l'eau] et Hamed, s'ils soupçonnent quelque chose, ils ne vont pas vous laisser tranquilles... », s'est inquiété le témoin, qui a aussi indiqué ce qu'il avait dit et signalé qu'Hamed devait dire la même chose. Interrogé par la Couronne, hier, le jeune homme a soutenu qu'il ne voulait pas camoufler la vérité, mais plutôt inciter son frère à dire toute la vérité. « Parce que quand on est préoccupé, on peut fabriquer des histoires et se mélanger », a-t-il dit. Soulignons que Mohammad Shafia, sa femme Tooba et leur fils Hamed ont été arrêtés le lendemain de cet appel et accusés des meurtres prémédités de la femme et des trois filles.

Bien préparé

Manifestement bien préparé, le garçon témoigne avec aplomb. Il utilise parfois des formules souvent entendues en cour comme: « Voulez-vous reformuler, je ne comprends pas votre question. » Il se dit toujours convaincu que ses parents et son frère n'ont rien à voir avec la mort des quatre membres de la famille. Pendant toute la journée, hier, il a maintenu le cap dans la tempête de questions de la Couronne. M^e Laarhuis a traqué sans relâche les incongruités et les contradictions de son récit. L'exercice se poursuit aujourd'hui.



RBC Banque Royale®

Préparez-vous à vivre l'Expérience Voyages^{MC} grâce à Travelocity[‡]



NOUVEAU!

Seul le programme RBC Récompenses® met à votre disposition un nouvel outil de réservation en ligne optimisé par Travelocity. Profitez de la même simplicité, de la même commodité et, bien sûr, des mêmes aubaines que vous offre Travelocity, à même notre site. Vous pouvez **faire des réservations et échanger vos points instantanément** en utilisant vos points RBC Récompenses, votre carte de crédit ou une combinaison des deux.



Demandez la carte Visa Infinite[†] Voyages^{MC} RBC® et envollez-vous grâce à vos 15 000 points RBC Récompenses de bienvenue[†]. Rendez-vous à rbc.com/voyages

Les Voyageurs^{MC} ont le choix

©/™ Marque(s) de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. † Si vous faites la demande d'une carte Visa Infinite Voyages RBC, d'une carte Visa Platine Affaires Voyages RBC Banque Royale ou d'une carte Visa Platine RBC Banque Royale au plus tard le 31 janvier 2012 et qu'elle est approuvée, vous recevrez 15 000 points RBC Récompenses en prime. Selon le barème d'échange de points Voyages, les échanges de points contre des billets d'avion commencent à 15 000 points pour un vol court-courrier aller-retour en classe économique dont le prix ne dépasse pas 350 \$. Le voyageur est responsable de la totalité des taxes, des frais d'administration et des suppléments. Pour en savoir plus, notamment à propos des directives relativement à l'échange de points contre un voyage aérien en classe affaires, rendez-vous au www.rbc.com/voyages. ‡ 2011, Travelocity.com LP. Tous droits réservés. Travelocity, Stars et The Roaming Gnome sont des marques de commerce de Travelocity.com LP. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

PROCÈS SHAFIA

Dure journée pour le fils



MICHÈLE OUMET
CHRONIQUE

Hier, le fils* de Mohammad Shafia et Tooba Yahya s’est fait cuisiner par la Couronne. Il s’est accroché à sa version avec aplomb: tout le monde était heureux à la maison, son père n’a jamais levé la main sur ses enfants et sa soeur Sahar manipulait tout le monde en disant qu’elle avait des idées suicidaires.

Le procureur de la Couronne, Gérard Laarhuis, l’a bombardé de questions, de 10h à 16h30. Il a utilisé, entre autres, une conversation téléphonique entre le frère aîné Hamed, accusé du meurtre de ses trois sœurs et de la première femme de son père, et le fils qui, à l’époque, était un adolescent de 15 ans. Les frères ignoraient que leur conversation était sur écoute.

La conversation a été enregistrée dans la nuit du 22 juillet 2009, trois semaines après la mort des quatre membres de la famille. Les enfants avaient connu une journée éprouvante. La veille, vers 17h, des policiers et des membres de la DPJ s’étaient rendus au domicile familial et avaient emmené le fils et ses deux sœurs au poste de police.

Ils ont été interrogés tour à tour, puis conduits dans une famille d’accueil. Au milieu de la nuit, le fils a appelé son frère Hamed qui allait être arrêté quelques heures plus tard.

Le procureur a longuement insisté sur certains passages: le fils qui affirme qu’il n’a rien dit pendant son interrogatoire,

la police qui est convaincue «à 100 %» qu’Hamed, son père et sa mère «ont fait la job», qu’Hamed est «pris à 100 %», qu’ils doivent faire attention car leur conversation est peut-être sous écoute et qu’ils songent au suicide.

Le procureur a aussi passé au crible les derniers moments de la famille avant la tragédie et les relations entre le père et ses enfants. Souvent, le fils répondait: «Je ne m’en souviens pas.» Loin d’être désarçonné, le procureur posait et reposait sa question. Le fils restait calme. Il s’essuyait souvent la bouche avec un mouchoir de papier et passait parfois sa main sur son visage. Ses parents et son frère, assis quelques pieds plus loin dans le box des accusés, fixaient le fils qui se débattait pour les sauver.

Cet automne, la Belgique a aussi été secouée par un procès alléguant un crime d’honneur.

Une étudiante pakistanaise, Sadia Sheikh, a été abattue par son grand frère le 22 octobre 2007. Elle avait 20 ans et elle voulait vivre sa vie sans contrainte. Elle avait un petit ami, belge, au grand désarroi de ses parents qui voulait la marier à un lointain cousin.

Non seulement le frère était accusé, mais aussi le père, la mère et une sœur. Le mobile: laver l’honneur de la famille bafouée par Sadia.

La famille s’était installée en Belgique dans les années 70.

Le frère n’a jamais nié sa culpabilité. Au contraire, dès la première journée du procès, il a avoué qu’il avait prémédité son geste. Il essayait de sauver sa famille.

En vain. Le verdict est tombé: coupable, mais à des degrés différents. Lundi, les Sheikh ont été condamnés à des peines variant de 5 à 25 ans. C’est le père qui a écopé de la peine la plus lourde, 25 ans. Le fils? 15 ans.

Mon collègue Marc Thibodeau a couvert le procès en Belgique. Il a mis la main

sur un rapport qui indique que les crimes d’honneur sont en progression en Europe. «Les Pays-Bas ont recensé en 2009 une quinzaine de meurtres et près de 500 cas de violence liés à l’honneur, a-t-il écrit. En Belgique, 17 cas de meurtres de ce type ont été recensés entre 2004 et 2008.»

Il a ajouté que les crimes d’honneur «ne sont prescrits par aucun texte religieux». Ils sont majoritairement pratiqués au sein des communautés musulmanes, sikhes, hindoues et chrétiennes.

Tous les matins, depuis sept semaines, la même routine se répète. Le fourgon cellulaire blanc arrive au palais de justice de Kingston, les portes s’ouvrent, Tooba, Mohammad et Hamed sortent de leur cage, menottes aux poings, chaînes aux pieds. Ils sont escortés par quatre policiers.

Hier, Tooba et Hamed avaient la tête penchée, le regard rivé au sol. Mohammad, lui, fixait les journalistes et leurs caméras, le visage fermé.

*** Le tribunal nous interdit d’identifier formellement les enfants survivants.**

Le service télé
le plus spectaculaire.
Seulement 9,95 \$ par mois.



Voici Bell Télé Fibe^{MC}, le plus récent et le plus spectaculaire des services télé à Montréal, prêt à vous offrir une qualité d’image HD absolument exceptionnelle et des fonctions qu’aucun autre service de télé ne peut vous offrir: l’enregistreur Partout chez vous, une très grande sélection de titres HD Sur demande et des applications géniales à partir de votre télé¹. Tout ça, sans soucoupe requise.

BELL TÉLÉ FIBE

À PARTIR DE

9.95 \$/MOIS

pour 12 mois².

Installation professionnelle pour seulement 29,95 \$³.

ENREGISTREUR EN LOCATION

+ GRATUITE

pendant 36 mois⁴

Choisissez d'en devenir propriétaire par la suite sans frais supplémentaires.

Dans un forfait Télé, Internet et Téléphonie résidentielle. Tous frais mensuels inclus.

1 888 840-3920 • Visitez un magasin Bell ou La Source • bell.ca/telefibe

la vie est **Bell**

- Offert dans les magasins Bell suivants:
- ANJOU
Les Galeries d'Anjou
Les Galeries d'Anjou – kiosque
 - BLAINVILLE
Les Galeries de Blainville
 - BOISBRIAND
Faubourg Boisbriand
 - BROSSARD
Mail Champlain
Quartier DIX30
 - DELSON
5, Route 132
 - DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352, boul. des Sources
3699, boul. St-Jean
 - DORVAL
Les Jardins Dorval
 - LACHINE
2409, 48 Avenue
Galeries Lachine
 - LASALLE
7567, boul. Newman
Carrefour Angrignon
Carrefour Angrignon – kiosque
 - LAVAL
1655, boul. St-Martin Ouest
Carrefour Laval
Carrefour Laval – kiosque
Centre commercial Duvernay – kiosque
Centre Laval
Mégacentre Ste-Dorothée
 - LONGUEUIL
Place Longueuil
 - MONTRÉAL
892, rue Ste-Catherine Ouest
4399, rue St-Denis
6855, rue St-Jacques Ouest
9280, boul. de l'Acadie
7452, boul. Maurice-Duplessis
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
Carrefour Industrielle Alliance
Centre Eaton – kiosque
Centre Rockland
Faubourg Ste-Catherine
Mail Cavendish
Place Alexis-Nihon
Place Dupuis
Place Versailles
Place Côte-des-Neiges
Promenades Cathédrale – kiosque
Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée)
 - MONTRÉAL-NORD
Centre Forest
Place Bourassa
 - POINTE-AUX-TREMBLES
12530, rue Sherbrooke Est
 - POINTE-CLAIRE
Centre Fairview
Centre Fairview – kiosque
 - REPENTIGNY
309, rue Notre-Dame
Les Galeries Rive-Nord
 - ROSEMÈRE
232, boul. Curé-Labelle
Place Rosemère
 - ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno
 - ST-LAURENT
La Place Vertu
 - ST-LÉONARD
4524, rue Jean-Talon Est
6050, boul. Métropolitain Est
- Aussi disponible chez:



L'offre prend fin le 31 décembre 2011. Offert aux clients résidentiels du Québec, dans certains immeubles résidentiels, là où la technologie le permet. À partir du 10 décembre 2011, la facture électronique sera offerte sans frais et la facture papier sera disponible pour 2\$ par mois. Les récepteurs peuvent être neufs ou remis à neuf à la discrétion de Bell. Requiert un abonnement à Bell Internet Fibe (7, 10 ou 16+) ou Essentiel Plus. Lorsque applicable, les tarifs mensuels incluent des frais de 1,5% afin de financer la contribution de Bell au Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) créé par le CRTC; voir bell.ca/FAPL. Les frais FAPL seront détaillés séparément sur votre facture Bell. Modifiable sans préavis et ne peut être combinée avec aucune autre offre. Taxes en sus et d'autres conditions s'appliquent. (1) L'utilisation d'applications sur Télé Fibe sera prise en compte dans le calcul de votre utilisation Internet. (2) Réserve aux nouveaux clients Télé Fibe qui activent et conservent un abonnement continu à Télé Fibe, Internet et Téléphonie; voir bell.ca/forfait. Tarif promotionnel mensuel de 9,95\$; tarif mensuel de 30\$ moins le rabais du Forfait de 10\$ et le crédit mensuel de 13,20\$ pour les mois 1 à 12 (ne peut être combiné avec le crédit de programmation internationale), plus les frais de service numérique de 3\$ et les frais FAPL de 0,15\$. Le tarif mensuel après 12 mois est de 23,35\$. (3) L'installation de base inclut l'installation du modem, de l'enregistreur Partout chez vous et jusqu'à 2 récepteurs HD. Des conditions s'appliquent; voir bell.ca/installationtelefibe. (4) La location à 0\$ pour l'enregistreur Partout chez vous est basée sur des frais mensuels de 13,86\$ moins un crédit mensuel de 13,86\$. Tous les frais apparaîtront sur votre facture mensuelle de Bell Télé. Réserve aux nouveaux clients résidentiels de Bell Télé avec un abonnement continu à trois services admissibles de Bell; voir bell.ca/forfait. Si vous louez le récepteur sans interruption pendant 36 mois, vous pouvez choisir d'en devenir propriétaire en avisant Bell Télé à l'intérieur d'un délai de 30 jours suivant la réception de votre dernière facture. Vous pouvez résilier la location à tout moment sans frais de résiliation si vous retournez le récepteur. Garantie sur le récepteur jusqu'à 36 mois. Fibe est une marque de commerce de Bell Canada.

ENVIRONNEMENT

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Ottawa sévèrement critiqué

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Le gouvernement fédéral ne surveille pas adéquatement le transport des matières dangereuses telles que les produits chimiques, le pétrole et le gaz. Une situation jugée préoccupante au moment où l'industrie pétrolière canadienne croît à la vitesse grand V.

Le commissaire à l'environnement et au développement durable, Scott Vaughan, a critiqué la manière dont le gouvernement fédéral fait respecter ses propres lois pour protéger l'environnement, dans un rapport publié hier.

En premier lieu, il montre du doigt les deux organismes chargés de superviser le transport des matières dangereuses: Transports Canada, qui réglemente leur acheminement par camion, train, bateau et avion, ainsi que l'Office national de l'énergie, qui surveille les pipelines.

«Il y a un manque de suivi, dénonce M. Vaughan. Les inspecteurs trouvent des déficiences,

Deux fois par semaine, des camions, trains, bateaux ou avions transportant des matières dangereuses sont impliqués dans des accidents, indique le commissaire.

ils trouvent des problèmes et des lacunes, mais ils ne savent pas si les problèmes sont corrigés.»

Les limiers du commissaire ont épluché les rapports de 49 inspections menées par Transports Canada entre 2008 et 2010. Environ 70 % des dossiers ne précisait pas l'étendue de la vérification.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Dans son rapport, le commissaire critique Environnement Canada. Selon lui, le ministère fédéral peine à faire respecter ses propres lois, notamment parce que ses agents sont mal formés.

Une telle omission complique la tâche de ceux qui font un suivi.

Le Ministère a pourtant intérêt à surveiller les transporteurs de plus près: plus de la moitié des vérifications

Les sociétés qui exploitent les pipelines doivent par ailleurs se doter de plans détaillés pour réagir en cas d'urgence. Or, constate le commissaire, l'Office national de l'énergie n'a examiné que 61 % de ces manuels. Même si «l'Office avait relevé des déficiences dans tous les manuels de mesures d'urgence», note-t-il dans son rapport.

Le commissaire souligne qu'il y a en moyenne un accident par semaine dans le réseau de 71 000 kilomètres de pipelines au Canada. Et deux fois par semaine, des camions, trains, bateaux ou avions transportant des matières dangereuses sont impliqués dans des accidents.

Pas plus tard qu'en mai dernier, la fuite d'un pipeline a causé le déversement de

238 500 litres de pétrole brut au sud de Wrigley, dans les Territoires du Nord-Ouest.

«Comment pouvons-nous construire de nouveaux pipelines quand nous ne gérons pas

effectivement ceux que nous avons maintenant? a dénoncé la députée Megan Leslie, porte-parole du Nouveau Parti démocratique en matière d'environnement. Ce rapport soulève de sérieux doutes sur la capacité du gouvernement d'agir pour protéger les Canadiens.»

À la Chambre des communes, le ministre des Transports, Denis Lebel, a dit prendre bonne note des recommandations du commissaire. Il s'engage à corriger les lacunes relevées dans le rapport. Même son de cloche de la part de l'Office national de l'énergie.

Dans son rapport, le commissaire critique par ailleurs Environnement Canada. Selon lui, le ministère fédéral peine à faire respecter ses propres lois, notamment parce que ses agents sont mal formés.

Parmi ses tâches, le commissaire vérifie si le Canada se conforme aux exigences du protocole de Kyoto. Il compile les émissions de gaz à effet de serre du Canada, et fait rapport des progrès du pays tous les deux ans.

Puisque le Canada est sur le point de se retirer du protocole, le commissaire a demandé à son service juridique d'étudier l'implication de cette décision pour ses services.

FONTAINES DE MÉTHANE DANS L'ARCTIQUE RUSSE

Le réchauffement global est peut-être en train de s'emballer. Une expédition scientifique russe a observé plus de 100 fontaines de méthane d'une ampleur jamais vue émergeant de l'océan Arctique, au nord de la Russie, rapporte le journal britannique *The Independent*. Le méthane est un gaz à effet de serre 20 fois plus puissant que le gaz carbonique. «Dans le passé, nous avons trouvé des structures comme celles-ci, mais elles n'avaient que quelques dizaines de mètres de diamètre, a

affirmé le chef de l'expédition, Igor Semiletov. Cette fois, nous avons trouvé des structures continues, puissantes et impressionnantes de plus de 1000 mètres de diamètre. Dans une superficie relativement petite, nous en avons trouvé plus de 100, mais à l'échelle de la région, il doit y en avoir des milliers.» Ces fontaines se sont formées avec la fonte du fond marin, à la faveur du réchauffement accéléré qui touche l'Arctique, croient les scientifiques, mais cela reste à confirmer. — Charles Côté

« Stupides », les cibles de Kyoto , dit Harper

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Le Canada s'est fixé des cibles «stupides» en signant le protocole de Kyoto, a affirmé le premier ministre Stephen Harper, hier, devant un barrage de critiques sur sa décision de se retirer du traité.

Les écologistes et les partis de l'opposition sont revenus à la charge, hier, sur la décision du gouvernement Harper de ne plus adhérer au traité. Ils ont rejoint la Chine, la France et les Nations unies, qui ont toutes déploré le retrait.

Mais Stephen Harper persiste et signe. Le traité n'imposait aucune restriction aux principaux émetteurs de gaz à effet de serre (GES), fait-il valoir. Le Canada devait donc s'en retirer, et

convaincre tous les pays d'adopter des cibles contraignantes.

Le premier ministre en a rajouté, à la période des questions, qualifiant de «stupides» les cibles acceptées par le Canada lors de la ratification du traité, en 1997.

«Ce qui n'avait aucun sens pour ce pays, a-t-il affirmé aux Communes, c'était qu'un gouvernement libéral signe le protocole de Kyoto, qu'il signe ce que je pense honnêtement être des cibles stupides et qui n'avait aucun plan après 10 ans au pouvoir pour les mettre en place.»

Concert de critiques

La décision du gouvernement Harper a été accueillie par un concert de critiques à l'étranger. La nouvelle a fait la manchette

de la BBC, de CNN, même du *Teheran Times*, quotidien iranien, qui a titré que le Canada est un «voyou» à l'égard de Kyoto.

«Que le Canada fasse partie du protocole de Kyoto ou pas, il a l'obligation légale sous la convention de réduire ses émissions, et une obligation morale envers lui-même et les générations futures de mener l'effort mondial», a déploré Christiana Figueres, chef de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Le Canada, dit-elle, se retrouve dans une position faible pour exiger que les pays émergents limitent leurs émissions.

La France et la Chine ont également critiqué la décision d'Ottawa. Paris y voit une «mauvaise nouvelle pour la lutte contre le

changement climatique». Pékin l'a pour sa part jugée «regrettable», affirmant qu'elle va «à l'encontre des efforts de la communauté internationale».

Au Canada, les partis de l'opposition ont redoublé leurs critiques du gouvernement Harper. La chef du Parti vert, Elizabeth May, l'accuse de violer la loi canadienne en mettant fin à son engagement international sans d'abord obtenir l'aval du Parlement.

«Le problème n'est pas que l'entente soit imparfaite, a-t-elle déclaré. C'est l'absence de volonté politique. C'est la lâcheté des pays qui ont plus peur du lobby pétrolier qu'ils souhaitent protéger leurs enfants.»

«À la place de dire que les cibles de Kyoto étaient stupides,

commencez par prendre action, faites quelque chose. Il ne le fait pas en ce qui concerne les changements climatiques, il se retire, a dénoncé la chef néo-démocrate Nycole Turmel. On représente une gêne à travers le monde.»

Le député libéral Stéphane Dion, ancien ministre de l'Environnement, souligne que le premier ministre Harper a déjà qualifié le protocole de Kyoto de «complot socialiste».

«Ce qui est stupide, c'est la position du gouvernement et du Parti conservateur à l'époque, qui disait que la lutte contre les changements climatiques était une invention socialiste, a-t-il raillé. Mais je ne doute pas que quelque part dans leur esprit, c'est encore cette stupidité qui les habite.» — Avec l'AFP

GLK 4MATIC 2012

575\$/mois*



C300 4MATIC 2012

565\$/mois*





iPAD2 GRATUIT!



PNEUS D'HIVER GRATUITS!



Mercedes-Benz

Silver Star

MONTRÉAL

7800, DÉCARIE
514 731.BENZ
SILVERSTAR.CA

* Offres de location 48 mois basées sur modèles 2012 C300 berline 4MATIC™ / GLK350 4MATIC™. Offert uniquement par Mercedes-Benz Services Financiers, sur approbation du crédit, pour un temps limité. 1995\$, premier paiement mensuel de 565\$ / 575\$ (taxes en sus) et dépôt de sécurité de 650\$ exigés à la signature. Exemples de location basés sur des prix de détails suggérés de 45 200\$ / 43 800\$. Taux de location de 3,9% / 4,9% et transport, préparation et livraison (PDI) de 1 995\$ en sus. Obligation initiale totale de 4 656,26\$ / 4 900,75\$. 3 paiements gratuits convertis en dépôt initial pour obtenir les paiements mensuels décrits ci-haut, et seront remboursés dans les 90 jours suivant l'achat. Maximum de 18 000 km/année ; kilométrage additionnel entraînant des frais supplémentaires de 0,20\$/km. Cette offre peut être modifiée sans préavis et ne peut être combinée à aucune autre. Visitez Silver Star pour plus de détails.

Un regroupement demande le gel de la zone agricole de Laval

CHARLES CÔTÉ

La moitié des terres agricoles de Laval appartient à des spéculateurs, selon un regroupement qui réclame un gel de la zone agricole pour 20 ans. La semaine dernière, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a adopté son projet de plan d'aménagement pour toute la région. Elle y a inséré des exceptions possibles au gel de la zone agricole, tout en affirmant qu'il y a l'espace pour répondre à tous les besoins d'ici à 2031.

Ce projet doit maintenant être approuvé par Québec. Mais ce régime d'exception va permettre à la spéculation de se poursuivre, affirme Guy Garand, du conseil régional de l'environnement de Laval (CREL). « On a vu que pour les milieux humides, l'exception est devenue la règle », a ajouté Christian Simard, de Nature Québec. Selon le décompte fait par le CREL, 3403 hectares de terres zonées exclusivement pour l'agriculture appartiennent à

4000 propriétaires qui ne sont pas des producteurs agricoles. Cela représente 49 % de la zone verte lavalloise. **3403 hectares de terres zonées exclusivement pour l'agriculture (49 % du total) appartiendraient à 4000 propriétaires qui ne sont pas des producteurs agricoles.**

les plus fertiles au Québec et le climat y est aussi très favorable. L'achat de terres agricoles par des spéculateurs finit par nuire à la production, même si plusieurs sont louées à des agriculteurs, affirme Normand Legault, producteur maraîcher à Laval et président de

la Fédération des producteurs maraîchers du Québec. « Il y a des terres qui tombent en friche », dit-il. M. Legault estime que la Ville de Laval devrait revendre à des agriculteurs les terres saisies pour non-paiement d'impôt foncier au fil des ans. Les spéculateurs sont avantagés par le bas impôt foncier sur les terres agricoles. En louant leurs terres, ils sont en quelque sorte payés pour spéculer, affirme-t-on. « Il y a 4000 propriétaires qui sont en attente de dézonage et qui se disent que le temps joue pour eux », affirme Christian Simard. Selon lui, Québec doit aller plus loin que ce que propose la CMM et interdire tout dézonage pour 20 ans. Cette demande est appuyée par la Fondation David Suzuki et le conseil régional de l'environnement de Montréal.

Des cadeaux gagnants!



H₂O Kyra
Veste en laine polaire, femme
Turquoise ou noir
Notre prix après-vente 99⁹⁹
49⁹⁹ | Rabais **50%**



Obtenez **30%** à **50%** de rabais sur notre prix étiqueté*
sur une vaste sélection de vêtements prêt-à-porter
*Excluant les produits à prix déjà réduit.



Obtenez **30%** de rabais sur notre prix étiqueté*
sur les vêtements d'hiver pour junior (excluant les accessoires)
*Excluant les produits à prix déjà réduit.



KOMBI Rulf/Mimosa
Gants en cuir, homme ou mitaines en cuir, femme
Notre prix rég. 109⁹⁹ paire
64⁹⁹ | Rabais plus de **40%**



CROCS Mammoth
Pantoufles, adulte
Notre prix rég. 44⁹⁹
24⁹⁹ | Rabais plus de **40%**



ADIDAS Striker Duffle Med
Sac sport
Notre prix rég. 39⁹⁹
24⁹⁹ | Rabais plus de **35%**



KOOTENAY Pink
Mitaines, femme
9⁹⁹
Pour chaque paire de mitaines vendue, KOOTENAY remettra 1\$ à la Fondation canadienne du cancer du sein.



VIC Firestorm
Bâton de hockey une pièce
Semior
Notre prix rég. 79⁹⁹
39⁹⁹ | Rabais **50%**



ROSSIGNOL Strato 80 TLD Ti
Skis alpins et fixations pour homme
Notre prix rég. 849⁹⁸
399⁹⁹ | Rabais plus de **50%**



GIRO G9
Casque de sports d'hiver, homme
Notre prix rég. 114⁹⁹
79⁹⁹ | Rabais **30%**

sports experts®

Meilleure forme. Meilleure vie.

Cette promotion de 11 jours débute le mercredi 14 décembre 2011. Les rabais de cette annonce sont en vigueur du mercredi 14 décembre au samedi 24 décembre 2011. Les prix sur certains produits peuvent se prolonger après cette promotion. Si nous découvrons des erreurs ou omissions dans la publicité, Sports Experts® fera les corrections et en avisera les consommateurs le plus rapidement possible. Les quantités peuvent être limitées. La sélection (styles, couleurs, grandeurs et modèles) peut varier par magasin. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées.

*Marque déposée de Le Groupe Forzani Itée. Les autres marques de commerce sont détenues par leur(s) propriétaire(s) respectif(s).



ACTUALITÉS

EXPULSÉ VERS HAÏTI À QUELQUES JOURS DE NOËL

Un père de famille est sous le choc



« Si j'avais fait quelque chose de pas correct, je comprendrais. Mais là, je ne comprends pas », a dit Jean-Bernard Devilmé, père de famille haïtien qui doit être expulsé aujourd'hui du Canada vers Haïti.

PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

ANABELLE NICOUD

« Je suis triste et j'ai peur. » Jean-Bernard Devilmé, 37 ans, est encore sous le choc; il doit être expulsé aujourd'hui vers Haïti, un pays qu'il a quitté il y a près d'un quart de siècle. Ses quatre enfants et sa femme, tous canadiens, sont effondrés.

« Je n'ai pas fait de violence sur personne, je n'ai pas d'armes à feu, je ne vends pas de drogue, je ne suis pas criminalisé... Je me disais que c'était impossible. »

Nulle trace de colère chez cet homme qui parle posément. Mais beaucoup d'incompréhension.

Son casier judiciaire n'est pas vierge; il a commis plusieurs infractions jusqu'au début des années 2000, mais ces délits sont mineurs et ses condamnations n'ont jamais excédé des paiements d'amende.

S'il a été interdit de territoire en 2003, il n'avait jamais fait l'objet de mesures de renvoi. Dès 2004, le Canada a limité ses renvois vers Haïti aux cas de criminalité, de danger pour la société et d'atteinte aux droits de l'homme.

Au lendemain du séisme du 12 janvier 2010, le Canada a également suspendu ces types de renvois, qui n'ont repris qu'au printemps dernier, sans

annonce officielle. Depuis, 61 personnes ont été renvoyées, selon l'Agence des services frontaliers (AFSC).

Mais malgré l'interdiction, la vie de Jean-Bernard Devilmé a continué.

« Il ne s'est jamais caché, il y avait un moratoire », dit son avocate, Marie-Hélène Giroux.

Père de quatre enfants

M. Devilmé est père de quatre enfants, aujourd'hui âgés de 10 à 15 ans. Il est

« Sans père, je serai triste, car tout le monde a besoin d'un père. S'il part, je vais m'ennuyer à mort, mais il restera toujours dans ma tête. Gardez mon père au Canada s'il vous plaît. »

— Le fils de Jean-Bernard Devilmé dans un témoignage écrit

separé de leur mère, mais est resté proche d'eux et, surtout, leur verse une aide alimentaire indispensable, selon son ex-conjointe.

Il s'est stabilisé, travaille dans la construction pour le même employeur depuis plusieurs années. Il mène une vie rangée avec sa femme, qu'il fréquente depuis huit ans.

« Je travaille tous les matins à 4 h. Je ne sors même pas dans les bars, je vais seulement au restaurant ou au cinéma », dit-il.

Il pensait avoir payé sa dette jusqu'à ce qu'il apprenne, en novembre dernier, son renvoi, fixé à quelques jours seulement de Noël.

« C'est impossible! Je suis installé ici tellement confortablement... Je serais prêt à vivre avec n'importe quelle condition, pour qu'au moins on me laisse avec ma femme et mes enfants. »

Il secoue la tête, incrédule. « Si j'avais fait quelque chose de pas correct, je comprendrais. Mais là, je ne comprends pas. »

Vivre en Haïti? Ce n'est même pas une question, répond-il. Ses souvenirs de son pays natal se limitent aux tours de vélo qu'il faisait près de chez lui. Il avait 13 ans quand sa famille s'est installée aux États-Unis; ses parents y vivent toujours avec son plus jeune frère. Il est devenu résident américain avant d'arriver au Canada, en 2001.

Détention

Jean-Bernard Devilmé ne sait toujours pas ce qui l'attend aujourd'hui, une fois qu'il se sera rendu à la frontière américaine. Sans titre de séjour américain valide, il sera expulsé vers Haïti, pays toujours en reconstruction, et passera plusieurs semaines en détention, comme le font là-bas tous les ressortissants ramenés après une expulsion.

« C'est un traitement épouvantable pour ceux qui sont expulsés, dit son avocate. Et une fois qu'ils sont passés en prison, ils espèrent survivre. »

« Être incarcéré avec des mercenaires, en plus des risques de maladie... Oui, j'ai très peur », dit M. Devilmé. À ces mots, sa femme, qui l'accompagne quand nous le rencontrons, ne parvient plus à retenir ses larmes, et quitte la pièce.

« Je m'inquiète encore plus pour elle que pour moi », se désole M. Devilmé.

Une demande de résidence permanente pour motifs humanitaires et réunification familiale a été demandée. Mais le traitement de ce genre de demande, dont le résultat n'a rien de garanti, s'étale sur plus d'une année.

Son dossier de résidence est accompagné de lettres et témoignages de ses proches. Parmi eux, ses enfants.

« Sans père, je serai triste, car tout le monde a besoin d'un père. S'il part, je vais m'ennuyer à mort, mais il restera toujours dans ma tête, écrit son fils de 12 ans. Gardez mon père au Canada s'il vous plaît. »

Jean-Bernard Devilmé se sent pris au dépourvu. « Je prie beaucoup le Bon Dieu. Si je n'y croyais pas, je ne pourrais pas te parler », dit-il.

Pour les Fêtes,
offrez-vous
la simplicité

Libérez-vous du stress du magasinage des Fêtes avec Interac^{MD} en ligne. Une façon simple et sécuritaire d'acheter tout ce qui est sur votre liste avec l'argent de votre compte. Pour des idées-cadeaux géniales ou la liste des commerçants, visitez interacenligne.ca/fetes.

Interac, le logo Interac, « Tous les jours, tout simplement » et le visuel du camion blindé sont des marques d'Interac Inc. Utilisée sous licence.

L'offre Autobahn pour tous

L'ingénierie allemande. À partir de seulement 17 240 \$*.

**0\$ PREMIÈRE
MENSUALITÉ** **0\$ DÉPÔT DE
SÉCURITÉ**
SUR NOS MODÈLES 2012 LES PLUS POPULAIRES†



Tiguan 2012

Louez à partir de
329\$
par mois pour 48 mois**

Golf 3 portes 2012

Louez à partir de
229\$
par mois pour 48 mois**

La toute nouvelle Passat 2012

Louez à partir de
299\$
par mois pour 48 mois**

Jetta 2012

Louez à partir de
189\$ Acompte de
0\$
par mois pour 48 mois**



Voiture de l'année 2012
selon **Motor Trend**^{MD}
Passat 2012



Insurance Institute for Highway Safety
Véhicule le plus sécuritaire
Passat 2012



Même sourire. Plus mordant.
La toute nouvelle Beetle 2012.
Maintenant chez votre concessionnaire.
Achetez à partir de
23 440\$*



Das Auto.

1 888 ROULE VW

vw.ca

*Le PDSF du modèle Jetta 2.0 L 2012 / Golf 3 portes 2.5 L 2012 / Tiguan 2.0T 2012 / Passat 2.5 L 2012 / Beetle 2.5 L 2012 neuf et non immatriculé de base avec boîte manuelle à 5 vitesses / 5 vitesses / 6 vitesses / 5 vitesses / 5 vitesses est de 17 240 \$ / 21 440 \$ / 29 555 \$ / 25 440 \$ / 23 440 \$ (frais de transport et inspection de prélivraison de 1 365 \$ / 1 365 \$ / 1 580 \$ / 1 365 \$ / 1 365 \$ et taxe d'accise de 100 \$ sur le climatiseur, si applicable, inclus). Assurances, immatriculation, frais d'inscription, jusqu'à 46 \$, au RDPRM, droits, options et taxes applicables en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Cette offre de location d'une durée limitée et sujette à l'approbation du crédit de Volkswagen Finance est basée sur le modèle Jetta 2.0 L 2012 / Golf 3 portes 2.5 L 2012 / Tiguan 2.0T 2012 / Passat 2.5 L 2012 neuf et non immatriculé de base avec boîte manuelle à 5 vitesses / 5 vitesses / 6 vitesses / 5 vitesses. Frais de transport et inspection de prélivraison de 1 365 \$ / 1 365 \$ / 1 580 \$ / 1 365 \$ et taxe d'accise de 100 \$ sur le climatiseur, si applicable, inclus dans le paiement mensuel. Acompte de 0 \$ / 1 743 \$ / 2 044 \$ / 1 298 \$ ou échange équivalent, dépôt de sécurité de 0 \$ et première mensualité requis au moment de la signature. Frais de 15 ¢ du kilomètre après 64 000 km en sus. Assurances, immatriculation, frais d'inscription, jusqu'à 46 \$, au RDPRM, droits, options et taxes applicables en sus. PDSF du modèle de base : 17 240 \$ / 21 440 \$ / 29 555 \$ / 25 440 \$. †Première mensualité gratuite offerte avec une location de 48 mois (sur approbation de crédit de Volkswagen Finance) pour certains modèles Jetta / Golf / Tiguan / Passat 2012 neufs et non immatriculés (modèles TDI Diesel propre exclus) jusqu'à concurrence de 400 \$ / 400 \$ / 500 \$ / 500 \$ (taxes exclues). Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Offres en vigueur jusqu'au 2 janvier 2012 et pouvant être modifiées ou retirées en tout temps sans préavis. Visitez votre concessionnaire ou vw.ca pour les détails. Modèles montrés à titre indicatif seulement. « Volkswagen », le logo Volkswagen, « Jetta », « Golf », « Tiguan », « Passat », « Beetle » et « Autobahn pour tous » sont des marques déposées de Volkswagen AG. « Das Auto et dessin » est une marque de commerce de Volkswagen AG. Motor Trend^{MD} Magazine est une marque déposée de Source Interlink Magazines, LLC. © Volkswagen Canada 2011.

POLITIQUE

DESTRUCTION DU REGISTRE DES ARMES À FEU

Québec annonce un recours juridique contre Ottawa



« Pour la sécurité de la population, il faut un registre (des armes à feu) québécois, coûte que coûte », a lancé hier Yves Francoeur président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal. Sur cette photo, Patrick Deegan installe un fusil de chasse sur un présentoir dans une armurerie de Calgary.

PAUL JOURNET ET
JOËL-DENIS BELLAVANCE

QUÉBEC — Si Québec ne réussit pas à empêcher la destruction des données du registre des armes à feu, il devrait investir pour en créer un nouveau, même si cela coûterait au moins 35 millions. C’est ce que croient Yves Francoeur et Pierre Veilleux, présidents de la Fraternité des policiers et de policières de Montréal et de l’Association des policières et policiers provinciaux du Québec.

« Pour la sécurité de la population, il faut un registre québécois, coûte que coûte », a lancé hier M. Francoeur. « La sécurité, ça ne se monnaie pas. Il faudrait le faire », a renchéri M. Veilleux.

Les deux ont soutenu, hier, la démarche du ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil. Ce dernier a annoncé que Québec intentera un « recours juridique » dès que le projet de loi C-19 recevra la sanction royale à Ottawa afin d’empêcher la destruction des données du registre.

Une quinzaine de représentants de groupes de victimes, de femmes, d’établissements scolaires et de la santé publique ont aussi appuyé M. Dutil. Ce dernier n’a pas annoncé s’il demandera autre chose qu’une injonction, ni quels arguments il plaidera. « On ne dévoilera pas notre stratégie », a-t-il justifié.

Peu de chances de gagner

De l’avis de plusieurs juristes, Québec aurait peu de chances de gagner. « Il y a toujours des avocats qui disent qu’on va gagner, et d’autres qui disent qu’on va perdre », a relativisé le ministre. Mais de son propre aveu, Québec préférerait que ses menaces incitent les conservateurs à conclure un règlement à l’amiable.

Si ces démarches échouent, Québec devrait renoncer au registre ou en créer un nouveau. Selon une « première évaluation » du ministère de la Sécurité publique, cela coûterait 35 millions. « Ça me semble sous-évalué, surtout quand on regarde ce que ça a coûté au fédéral [...] Je pense qu’on est en dessous, et de beaucoup », a-t-il lancé. À cela s’ajouteraient un peu moins de 5 millions par année, selon M. Dutil, en frais d’administration.

Le registre fédéral a coûté 1 milliard. Par ses impôts, Québec a versé environ 250 millions. M. Dutil serait peu enclin à dépenser pour recommencer le travail à zéro. Marc Parent, chef du Service de police de la Ville de Montréal, concède que ce travail serait « colossal ». Il refuse de dire s’il serait justifié. « C’est un débat politique, répond-il. Tout ce que je peux répondre, c’est un outil de travail qu’on utilise au quotidien. Le besoin est là. »

Les différentes associations de policiers rappellent que depuis la mise en place du registre des armes d’épaule, quelque 115 000 armes ont été saisies. À Montréal, le registre est consulté environ 350 fois par jour.

Le Parti québécois a appuyé l’annonce de M. Dutil. Mais il lui demande d’avoir un plan en cas d’échec. Si un nouveau registre coûtait 35 millions, Québec « n’aurait d’autre choix que de se tourner vers cette option », a déclaré son porte-parole en matière de sécurité publique, Stéphane Bergeron.

Abolir le registre est une décision « purement idéologique », a dénoncé M. Francoeur. « Moi, je suis un chasseur, et je n’ai aucun problème avec le registre », a ajouté M. Veilleux.

Harper imperturbable

À Ottawa, le premier ministre Stephen Harper a fait peu de cas de la démarche judiciaire du gouvernement Charest. M. Harper a soutenu que les conservateurs avaient promis d’abolir le registre des armes d’épaule durant la dernière campagne électorale et qu’il n’a guère l’intention d’aider une province à créer un registre qui traite injustement « les chasseurs de canards et les fermiers », alors que la priorité doit être d’écrouler les « vrais criminels ».

Les partis de l’opposition, eux, ont imploré le gouvernement Harper de collaborer avec Québec afin de lui remettre les données du registre des armes d’épaule et ainsi éviter une bataille judiciaire qui risque d’être coûteuse pour les contribuables.

Location à partir de

299\$

par mois/24 mois, taxes en sus

FORESTER

2.5X 2012

À LA LOCATION[◇] :

- Comptant exigé : 2 489,43 \$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 3 193,81 \$ (taxes incluses)

À LA LOCATION

0\$ dépôt de sécurité

km alloués : 24 000 km/année
km excédentaires : 0,10 \$/km

REMISE DE 500\$

à la location ou à l'achat*

De série sur la Forester et la Outback 2012

- Système de traction intégrale symétrique à prise constante Subaru
- Moteur BOXER SUBARU
- Climatiseur avec système de filtration d'air
- Lève-glaces électriques
- Coussins gonflables frontaux et latéraux aux places avant
- Système de contrôle de la dynamique du véhicule
- Vaste aire de chargement
- Freins ABS

Location à partir de

399\$

par mois/48 mois, taxes en sus

OUTBACK

2.5i Commodité 2012

À LA LOCATION[◇] :

- Comptant exigé : 1 975,71 \$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 2 722,48 \$ (taxes incluses)

Meilleur choix sécurité[†]

INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY

Gamme Subaru 2011

Forester, Legacy et Outback disponibles en version PZEV

Optez pour la technologie PZEV, la solution écologique abordable et sans compromis.

subaru-pzev.ca

SUBARU

Confiance et évolution

Japonais et plus encore! | www.quebec.concessionsubaru.ca

SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES	SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE	SUBARU RIVE-NORD BOISBRIAND	CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY
SUBARU BROSSARD BROSSARD	SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY	JOLIETTE SUBARU JOLIETTE	JOHN SCOTTI SUBARU ANJOU
SUBARU SAINTE-AGATHE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	SUBARU DES SOURCES DOLLARD-DES-ORMEAUX	LACHUTE SUBARU BROWNSBURG	SUBARU MONTRÉAL MONTRÉAL

◇ À la location, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindre. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCL. † Prix valeurs résiduelles 2011 ALG Canada pour la gamme Subaru : première position au classement général, catégorie marque grand public. ‡ Mention « Meilleur choix sécurité » pour tous les modèles 2011. Une cote « Bonne » constitue la meilleure cote possible à l'essai de résistance de toit (test de capotage) ainsi que dans les essais de collision frontale déportée à 40 mi/h (64 km/h), de collision latérale à 31 mi/h (49,8 km/h) et de collision arrière à 20 mi/h (32 km/h) réalisés par l'Institut des assureurs américains (IIHS) (www.iihs.org). Un véhicule doit avoir obtenu la cote « Bonne » aux quatre essais de collision et doit offrir un programme de stabilité électronique (ESC) (Contrôle de la dynamique du véhicule) pour mériter la distinction « Meilleur choix sécurité ». * Remise de 500 \$ valable à l'achat ou à la location de tous les modèles Forester et Outback 2012. Pour plus d'information sur ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photo(s) à titre indicatif seulement. Les spécifications techniques sont sujettes à changement sans préavis. Offres valables jusqu'au 31 décembre 2011.

LOI SUR LES ENTREPRENEURS FRAUDULEUX

La « liste noire » de la Régie donne des maux de tête à Montréal et à Ultramar

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

L'adoption de la loi interdisant aux entreprises en construction condamnées pour fraude fiscale de décrocher des contrats publics cause de sérieux maux de tête à la Ville de Montréal. Ses avocats tentent de déterminer si ces nouvelles dispositions pourraient faire perdre à Ultramar un important contrat de 80 millions de dollars avec la métropole.

Le maire Gérald Tremblay a annoncé hier que son administration annulera les contrats accordés aux entreprises figurant sur la liste noire de la Régie du bâtiment. Or, parmi les 113 sociétés y figurant se trouve Ultramar, qui espère décrocher un mandat pour fournir Montréal en carburant.

La société, qui fournit en essence et en mazout plusieurs municipalités québécoises, possède en effet une licence de construction afin de réaliser des travaux dans ses installations et pour installer des systèmes de chauffage chez des particuliers.

En 2008, Ultramar s'est reconnue coupable d'une infraction à la Loi sur la concurrence et a été condamnée à payer une amende de 1,8 million après l'implication d'un de ses employés dans un cartel de fixation du prix de l'essence au Québec. Depuis, son permis de construction a été inscrit sur la liste noire de la Régie du bâtiment, cette sanction s'étendant jusqu'en juin 2013.

Adoptée la semaine dernière, la loi visant à sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction indique que tout soustraitant condamné pour fraude fiscale devient inadmissible à tout contrat public. Ultramar

attend actuellement de savoir si elle a décroché un contrat de plus de 80 millions pour fournir en carburant la métropole.

Questionnés par *La Presse* sur le cas d'Ultramar, tant les services juridiques de la Régie que ceux de la Ville de Montréal ont dit analyser la situation. La

de Montréal devra demander une dérogation à la Régie du bâtiment pour savoir si elle peut confier le contrat à Ultramar. « C'est à la Régie de trancher parce qu'elle administre la loi », a indiqué Charles Robert, attaché de presse de la ministre Lise Thériault.

« L'esprit de la loi 35 pour l'industrie de la construction devrait s'appliquer à tous les niveaux », a indiqué le responsable des infrastructures à la Ville de Montréal, Richard Deschamps.

question est d'autant plus épineuse que les contrats publics sollicités par Ultramar ne touchent en rien la construction, mais bien la fourniture de carburant. L'entreprise a préféré ne pas faire de commentaires.

Au bureau de la ministre du Travail, on indique que la Ville

Interrogé par *La Presse* hier, le responsable des infrastructures à la Ville de Montréal, Richard Deschamps, a estimé que l'interdiction de décrocher des contrats publics devrait s'appliquer à toutes les sociétés condamnées pour fraude fiscale et non pas seulement

à celles du secteur de la construction. Il a toutefois précisé que la décision revenait au gouvernement provincial. « L'esprit de la loi 35 pour l'industrie de la construction devrait s'appliquer à tous les niveaux », a-t-il indiqué.

Outre Ultramar, au moins trois autres entreprises faisant couramment affaire avec Montréal figurent sur la liste noire de la Régie du bâtiment. Il s'agit de deux entreprises de l'entrepreneur Tony Accurso, Constructions Louisbourg et Simard-Beaudry, ainsi que de Soter Construction. En décembre 2010, Simard-Beaudry et Constructions Louisbourg se sont reconnues coupables d'une fraude fiscale de plus de 4 millions. Soter est quant à elle liée à Doncar Construction, qui s'est reconnue coupable de fraude fiscale en 2008.

Selon l'opposition, Constructions Louisbourg

et Simard-Beaudry auraient décroché depuis avril 15 contrats d'une valeur de 45 millions. Les recherches de *La Presse* ont permis d'établir que Soter a quant à elle décroché, depuis juin, au moins huit contrats totalisant 4,2 millions. Les trois entreprises ont également répondu à 78 appels d'offres en cours à la Ville de Montréal.

Impossible pour l'instant de savoir avec précision combien de contrats seront annulés à Montréal. La Ville dit être en train de réviser l'ensemble de ses contrats pour déterminer lesquels peuvent être résiliés. Le maire Tremblay a indiqué hier que les mandats pour lesquels les travaux n'ont pas encore commencé seront annulés. Pour ceux qui sont en cours d'exécution, il demandera toutefois une permission pour qu'ils se poursuivent. Si la Régie du bâtiment du Québec refuse, Montréal se prévaudra de la caution qu'elle exige dans ses contrats, une assurance habituellement utilisée en cas de faillite des entrepreneurs.

« Ça met en place des dispositions beaucoup plus sévères et rigoureuses qui auront certainement un impact important », a réagi Louise Harel, chef de l'opposition.

EN BREF

Jean Lavallée a accompagné Tony Accurso dans des « cures » en Allemagne

Jean Lavallée, l'ex-président de la FTQ-Construction, a confirmé à Radio-Canada s'être fait inviter par l'entrepreneur en construction Tony Accurso à des cures d'amaigrissement qui se déroulaient en Allemagne. Le coût de ces voyages pouvait atteindre 5000 \$ par semaine. Lavallée a ajouté être allé à plusieurs reprises sur le yacht de Tony Accurso, le *Touch*. L'ex-dirigeant de la FTQ n'y voit aucun conflit d'intérêts, il affirme même avoir offert « des cadeaux » à Tony Accurso « pour le remercier ». *Le Devoir* a appris qu'un autre membre influent de la FTQ et du Fonds de solidarité, Louis Bolduc, des Travailleurs unis de l'alimentation, a aussi accompagné Tony Accurso pour une cure en Allemagne. Michel Arseneault aurait lui aussi été invité au centre de jeûne thérapeutique, mais il aurait refusé le voyage. Arseneault dément toutefois cette information. De son côté, le Fonds de solidarité FTQ a émis un communiqué afin de rappeler que ses règles d'éthique et de gouvernance avaient été resserrées depuis trois ans. — Émilie Bilodeau

Montréal adopte son budget 2012

La Ville de Montréal a officiellement adopté son budget 2012, hier après-midi. Les élus du conseil municipal ont voté en faveur à 37 contre 25. Aucune voix dissidente ne s'est élevée des rangs du parti du maire, Union Montréal. Après avoir sévèrement critiqué le budget, Claude Dauphin s'est finalement rallié hier, se disant « prêt à accorder une dernière chance au maire de Montréal pour trouver une solution gagnant-gagnant » pour le financement des arrondissements. Sans surprise, les deux partis de l'opposition ont voté en bloc contre le budget 2012 qui prévoit des hausses de taxes moyennes de 3,3 % pour les propriétaires de Montréal. — Pierre-André Normandin



Black Diamond
BLACK DIAMOND
Tempest GL/MT
Gants ou mitaines en cuir pour homme ou femme
Notre prix rég. 109⁹⁹
69⁹⁹ **Épargnez plus de 35%**



Columbia
COLUMBIA
Ice Crusher/ Ice Crusher
Bottes d'hiver pour homme ou femme
Isolation 400 g
Notre prix rég. 159⁹⁹
99⁹⁹ **Épargnez 60⁰⁰**



McKINLEY
McKINLEY
Cut Back Trail
Bâtons de marche
Notre prix rég. 49⁹⁹
34⁹⁹ **Épargnez 30%**



Banff Ridge
BANFF RIDGE
White Fox
Raquettes à neige pour adulte
8 X 24 po ou 9 X 29 po
Notre prix rég. 89⁹⁹
59⁹⁹ **Épargnez plus de 30%**



CROCS
Mammoth
Pantoufles pour adulte
Notre prix rég. 44⁹⁹
24⁹⁹ **Épargnez plus de 40%**



ATMOSPHERE
SPORTS - PLEIN AIR



McKINLEY
Melville/Bjorne
Haut de sous-vêtement pour homme ou femme
Notre prix rég. 39⁹⁹
29⁹⁹ ch. **Épargnez 25%**

McKINLEY
Maker/March
Pantalon de sous-vêtement pour homme ou femme
Notre prix rég. 39⁹⁹
29⁹⁹ ch. **Épargnez 25%**

Obtenez **30%** à **50%** de rabais sur notre prix étiqueté* sur une vaste sélection de VÊTEMENTS PRÊT-À-PORTER

* Excluant les produits à prix déjà réduit.



kootenay
Knit & Apparel
KOOTENAY
PinkSM-ML
Mitaines en laine doublées
Notre prix rég. 9⁹⁹ la paire

Pour chaque paire de mitaines roses vendues en magasin, KOOTENAY remettra 1,00\$ à la Fondation canadienne du cancer du sein.

Pour soutenir la CANADIAN BREAST CANCER FOUNDATION FONDATION CANADIENNE DU CANCER DU SEIN

Voir les détails en magasin.



Partenaire de vos aventures plein air

Où nous trouver... **atmosphere.ca**

Trouvez-nous sur **facebook**

Cette promotion de 11 jours débute le 14 décembre 2011. Les rabais de cette annonce sont en vigueur du mercredi 14 au samedi 24 décembre 2011. Les rabais sur certains produits peuvent se prolonger après cette promotion. Si nous découvrons des erreurs ou omissions dans la publicité, ATMOSPHERE^{MD} SPORTS-PLEIN AIR fera les corrections nécessaires et en avisera les consommateurs le plus rapidement possible. Les quantités peuvent être limitées. La sélection (styles, couleurs, grandeurs et modèles) peut varier par magasin. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées. ^{MD} Marque déposée de Le Groupe Forzani Itée. Les autres marques de commerce sont détenues par leur(s) propriétaire(s) respectif(s).

AT-14DE11-100040-7310

ACTUALITÉS

Sondage sur l'utilisation de l'internet chez les 3 à 12 ans

Les enfants manquent d'encadrement



SILVIA GALIPEAU

Tous les parents s'entendent : l'internet représente une importante source de danger pour les enfants. Paradoxalement, la moitié d'entre eux ne fait pourtant rien pour les protéger.

C'est ce qui ressort du tout premier sondage jamais réalisé au Québec sur la question, rendu public hier par la fondation Marie-Vincent et cyberaide.ca, en présence du Service de police de la Ville de Montréal, de la Sûreté du Québec et de la Gendarmerie royale du Canada.

« Les enfants manquent d'accompagnement sur l'internet, c'est clairement ce qui ressort », a souligné René Morin, porte-parole de cyberaide.ca, organisme relevant du Centre canadien de protection de l'enfance, qui reçoit par ailleurs 700 signalements par mois de cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur l'internet.

Ainsi, 80 % des parents d'enfants de 3 à 12 ans estiment que l'internet peut être une source de danger en matière d'exploitation sexuelle des enfants, révèle le sondage, réalisé l'été dernier (du 22 juin au 10 juillet) par la firme



PHOTO IVANO H. DEMERS, LA PRESSE

Jean Saint-Onge, président de la fondation Marie-Vincent, a présenté hier aux médias les résultats du tout premier sondage jamais réalisé au Québec sur l'utilisation de l'internet par les enfants de 3 à 12 ans.

Cefrio. Pire : la moitié des parents sondés estiment aussi que leurs enfants ont déjà eu accès à des images sexuelles ou violentes; et un parent sur cinq pense que son enfant pourrait être la cible d'un cyberprédateur, ou encore victime d'intimidation par ses pairs.

Dès l'âge de 3 ans

Il faut dire que les parents sont bien conscients de la

présence de leurs enfants sur l'internet : les trois quarts des enfants (et jusqu'à 90 % des 10-12 ans) y sont actifs. Dès 3 ans, les enfants ont à leur disposition une panoplie d'outils technologiques les mettant en contact avec le monde : ordinateurs, consoles, iPod, webcam, cellulaires. Et ils ne tardent pas à se mettre en mode « interaction », que ce soit par l'entremise de jeux

en ligne ou de réseaux sociaux (40 % des enfants de 10-12 ans ont une page personnelle sur un site de type Facebook, révèle le sondage).

Et que font les parents pour les protéger? Pas grand-chose : 50 % des parents avouent ne pas discuter des dangers associés à l'internet avec leurs enfants, et les trois quarts affirment ne pas utiliser davantage de logiciels

de contrôle parental. « Oui, c'est paradoxal, dénonce René Morin. Pourquoi ce manque d'accompagnement ? Peut-être par méconnaissance. Les parents ont tendance à oublier que l'internet, c'est un lieu public. Au même titre qu'un centre commercial. »

D'où l'importance de la sensibilisation des enfants aux risques, bien réels, et surtout aux moyens de s'en protéger, dit-il. Entre autres, l'organisme rappelle aux parents qu'il est important d'être présents quand leurs enfants se créent un profil, nécessaire d'activer les outils de contrôle parental, important de sensibiliser les enfants au caractère public d'un texto ou d'une image captée par webcam. « Parce que la porno juvénile, le leurre d'enfants, la prostitution, tout ça, ce sont des risques réels auxquels nos enfants sont exposés », précise le porte-parole de cyberaide.ca, qui a reçu, depuis sa création en 2002, 60 000 signalements du genre, dont 10 % provenaient du Québec.

Surtout, conclut l'expert, il faut être présents quand l'enfant navigue sur l'internet (« le pire endroit pour l'ordinateur, c'est le sous-sol ») et toujours lui rappeler de suivre son instinct. « Si une requête te met mal à l'aise, il faut aviser un adulte... »

PENNINGTONS.COM

Joignez-vous à nous pour vivre une expérience unique !

Venez rencontrer le célèbre magicien

Luc Langevin

le samedi 17 décembre entre 13 h et 15 h

DU 15 AU 18 DÉCEMBRE 2011

Célébrez
notre réouverture !
1429, boulevard St-Bruno

Découvrez notre nouveau concept de magasin

- Carte-cadeau de 10 \$ aux 50 premiers arrivés le jeudi 15 décembre
- Rabais de 20 % sur la marchandise sélectionnée*
- Courez la chance de gagner une garde-robe de 500 \$

*Marchandise Penningtons à prix courant seulement. Ne peut être combiné à aucune autre promotion en magasin.

Attendez-vous à être surprise !

Montréal lance sa cinquième opération nids-de-poule en 2011

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Les nids-de-poule prolifèrent déjà dans les rues de Montréal. Pour la cinquième fois depuis le début de l'année, la Ville lance demain une opération pour colmater d'urgence une partie des trous apparus dans les chaussées de la métropole.

Montréal dispose d'un budget de 1 million pour combler d'urgence les nids-de-poule grâce à une machine spécialement conçue pour cette tâche. Or, pour la première fois cette année, ces fonds ont été insuffisants pour faire face à la recrudescence des trous dans la chaussée. Dans « des conditions climatiques typiques, ce budget est généralement suffisant. Toutefois, l'hiver 2010-2011 a particulièrement été difficile en ce qui a trait aux cycles gel/dégel, de même qu'au nombre de jours de pluie, créant un accroissement de nids-de-poule », peut-on lire dans un document municipal.

L'administration Tremblay a donc récemment accepté d'allonger 250 000\$ de plus pour mener une nouvelle opération de colmatage à la veille de l'hiver. Les cinq opérations mécanisées se seront étendues sur pas moins de 87 jours, soit le quart de l'année.

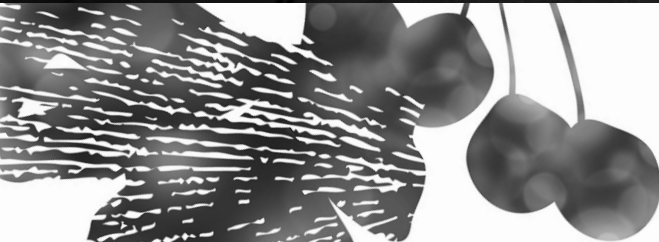
« C'est une approche préventive. On veut en faire une avant qu'il y ait de la neige pour qu'il y ait moins de nids-de-poule en janvier », a exposé pour sa part Richard Deschamps, responsable des infrastructures au comité exécutif de Montréal.

La réparation consiste à nettoyer la chaussée crevassée, puis à y injecter un mélange de bitume afin de colmater la brèche.

PRÉCISION

ADQ

Dans un article publié hier, La Presse a écrit que « la trentaine de membres du bureau adéquiste ont voté par "une très forte majorité" en faveur de la fusion, a rapporté hier soir M^e Pierre Éloi Talbot, conseiller juridique du parti ». Il aurait plutôt fallu lire que M^e Talbot a dévoilé le résultat du scrutin aux membres qui ont voté « par une très forte majorité », en faveur d'une fusion.



Penningtons PLUS

Idées cadeaux **Nikon** pour tous les budgets



Budget économique



	Prix régulier	Prix spécial
Reflex D3100 / AF-S DX 18-55 mm f: 3.5-5.6 VR	599,95\$	549,95\$
Compact Coolpix S3100	119,95\$	99,95\$
Objectifs AF-S 50 mm f: 1.8 G	249,95\$	229,95\$
AF-S DX 55-200 mm f: 4.5-5.6 G IF-ED VR	299,95\$	264,95\$
Flash Speedlight SB-400	149,95\$	139,95\$
Jumelles Travelite V 12x25 CF	149,95\$	129,95\$

Budget moyen

	Prix régulier	Prix spécial
Reflex D5100 / AF-S DX 18-55 mm f: 3.5-5.6 VR	799,95\$	769,95\$
Compact Coolpix S9100	299,95\$	249,95\$
Objectifs AF-S 50 mm f: 1.4 G	559,95\$	529,95\$
AF-S 70-300 mm f: 4.5-5.6 G IF-ED VR	499,95\$	449,95\$
Flash Speedlight SB-700	349,95\$	329,95\$
Jumelles Action EX 10x50 WP	249,95\$	214,95\$



Budget élevé



	Prix régulier	Prix spécial
Reflex D7000 / AF-S DX 18-105 mm f: 3.5-5.6 G ED VR	1449,95\$	1349,95\$
Compact Coolpix P500	349,95\$	299,95\$
Objectifs AF-S 24-70 mm f: 2.8 G IF-ED	1749,95\$	1629,95\$
AF-S 70-200 mm f: 2.8 G IF-ED VR II	2199,95\$	2129,95\$
Flash Speedlight SB-900	529,95\$	499,95\$
Jumelles Monarch 8x42 DCF WP	329,95\$	299,95\$

Prix en vigueur jusqu'à épuisement des stocks ou jusqu'au 19 décembre 2011



C'est bien simple de gagner!
Au-delà d'un million de dollars en prix
Cartes pour le concours disponibles en magasin
Du 21 novembre au 31 décembre 2011

PARTICIPEZ DÈS AUJOURD'HUI ET GAGNEZ

Besoin de conseils photo?

YouTube Voyez nos Photo Chroniques!



Suivez-nous sur



ACTUALITÉS

Le niqab et le complexe canadien



Il faut vraiment que ce pays soit malade pour se demander sérieusement si l'on peut voter le visage voilé, témoigner avec un masque, prêter serment le visage couvert ou épouser cinq femmes.

Le Canada souffre du complexe de l'ouverture multiculturelle. Les symptômes sont nombreux.

La semaine dernière, la Cour suprême du Canada s'est penchée péniblement sur le droit des témoins à témoigner avec un niqab. Il s'agit d'un appel du jugement de la Cour d'appel de l'Ontario, qui a décidé l'an dernier que la liberté de religion garantit ce droit aux témoins, sauf si cela compromet le droit à un procès juste.

Le mois dernier, le juge en chef de la Cour suprême de Colombie-Britannique a produit 294 pages savantes pour conclure que l'interdiction de la polygamie n'est pas contraire à la liberté de religion.

Est-on à ce point égaré dans le labyrinthe des droits? N'est-on pas capable de différencier un accommodement et une perversion des principes?

■ ■ ■

Ce n'est pas sans amusement et fascination que des juristes américains observent

l'exotisme judiciaire canadien.

Récemment, le blogueur juridique du *Wall Street Journal* a tenté de trouver un précédent américain sur le témoignage avec un niqab.

Quiconque connaît un peu le paysage juridique des États-Unis sait qu'on y trouve des causes sur les sujets les plus extravagants.

Témoigner le visage voilé? Une seule maigre affaire que voici.

En 2006, une femme s'est présentée à la cour des petites créances au Michigan avec un niqab. Elle réclamait 3000\$ d'une société de location de voitures.

Le juge Paul Paruk a demandé à la dame de retirer son voile intégral. «Il faut que je regarde votre visage pour savoir si vous me dites la vérité», a dit le juge. Il suivait en cela une tradition judiciaire ancestrale – et le simple bon sens.

La femme a refusé. La cause a été rejetée.

Ça n'a rien à voir avec la liberté de religion, a estimé ce juge. C'est une simple règle d'administration de la justice et de gestion de la salle d'audience. Vous témoignez? Vous réclamez l'intervention de la justice? Je veux vous voir.



PHOTO MIGUEL MEDINA, AGENCE FRANCE-PRESSE
Au Canada, on souffre du complexe de l'ouverture multiculturelle. Les symptômes sont nombreux.

Question de transparence et d'intégrité de la justice. Point.

La femme a poursuivi le juge pour atteinte à ses droits religieux. La cause a été rejetée rapidement, les juges jouissant de l'immunité pour les actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions.

Peu de temps après, la Cour suprême de l'État a confirmé le droit des juges de déterminer les règles vestimentaires dans leur salle d'audience.

Différencions la kippa, le turban et le hijab, qui ne couvrent pas le visage. Je ne vois aucun problème de ce côté pour un simple témoin.

Mais se couvrir le visage au complet?

La très estimée Cour d'appel de l'Ontario trouve le sujet infiniment délicat, subtil et complexe.

«Sans doute, dans certains cas, surtout ceux devant

jury et où la crédibilité d'un témoin est cruciale pour la conclusion du litige, les juges auront une décision difficile à prendre», a-t-elle écrit l'an dernier.

Malgré tout, a dit la Cour, il faut le permettre, sauf si le niqab empêche l'accusé d'avoir un procès juste.

■ ■ ■

Il est loin d'être clair que la Cour suprême confirmera ce jugement. On n'a qu'à voir les commentaires des juges lors de l'audition, la semaine dernière.

«Pouvez-vous me nommer un seul avocat qui voudrait contre-interroger un témoin dont le visage serait caché par un voile?», a demandé le juge Morris Fish à l'avocat de N.S., l'Ontarienne au niqab.

«Des avocats aveugles que je connais», a répondu l'avocat!

La juge en chef Beverley McLachlin, selon ce qu'en a rapporté le *Globe and Mail*, paraissait de son côté particulièrement perplexe devant cette tentative de réconciliation de valeurs opposées.

«Faut-il permettre un demi-voile? Un écran?»

Nous sommes au Canada, il n'y a aucun doute.

Qu'y a-t-il de si compliqué à tracer la limite aux accommodements au point précis où le système renie ses valeurs d'intégrité et de transparence?

On n'ose pas dire que le niqab est une coutume obscurantiste, mais ce n'est pas nécessaire.

Qu'y a-t-il de difficile à trancher qu'on ne veut pas d'un système qui condamne des gens à la prison avec des témoins masqués?

«Des causes se décident parfois parce qu'on demande à un témoin ce qui le fait sourire», a dit un des avocats accusés d'agression sexuelle par N.S.

La juge McLachlin a dit pendant l'audience qu'elle a suivi une formation en philosophie, d'où elle conclut qu'il est impossible de mesurer véritablement des valeurs qui s'opposent.

Voilà un de nos problèmes, sans doute. Les juges devraient laisser la philosophie aux philosophes et revenir à leur spécialité: rendre la justice.

Un des juges du Michigan l'a dit autrement: «Les juges ne sont pas des théologiens.»

EN BREF

Nouvelle manifestation de la communauté congolaise à Montréal

Les caméras se sont une fois de plus braquées sur la communauté congolaise de Montréal, hier. Après avoir bloqué le pont Jacques-Cartier vendredi dernier durant l'heure de pointe, une soixantaine de manifestants ont marché dans les rues du centre-ville hier après-midi. Le groupe, qui dénonce le résultat

de l'élection présidentielle en RD Congo, a pris d'assaut la rue Sainte-Catherine. Suivis par la police, les contestataires ont défilé jusqu'au métro Atwater avant de se disperser. Rappelons que vendredi dernier, une centaine de personnes avaient bloqué le pont Jacques-Cartier dans les deux sens pour dénoncer «la tricherie» lors de la dernière élection au Congo. La manifestation avait provoqué la colère de plusieurs automobilistes qui quittaient alors le bureau.
— Émilie Bilodeau



Chers abonnés,

Malgré les intempéries que l'hiver nous amène, votre camelot est au travail très tôt à tous les matins.

Vous offrir un service impeccable, tel est son engagement, même par temps froid et lorsqu'il doit composer avec la neige et le vent.

En cette période de réjouissances et de partage, pensez à votre camelot!

Merci de sa part!



Mercredi 14 décembre

Aubaine du jour

Tant qu'il y en aura.

Achetez-en 1, obtenez-en 2 en prime

Bagages

Les articles en prime doivent être de valeur égale ou inférieure. Exception : articles dont le prix se termine par 97¢.

➔ Magasinez en ligne



10\$



Le produit net de la vente de chaque paire de mitaines rouges sera versé à la Fondation olympique canadienne. En exclusivité. Voyez la collection olympique complète à labaie.com.



la  aie

Vous aimeriez connaître à l'avance nos Aubaines du jour? Inscrivez-vous à labaie.com pour recevoir notre infolettre!

Désolés, aucun bon d'achat différé ni redressement de prix. Tant qu'il y en aura. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre. Le choix varie selon le magasin. Les rabais s'appliquent à nos prix ordinaires, à moins d'indication contraire. Achats personnels en magasin seulement. Précisions en magasin.

Disparitions et meurtres de femmes autochtones

L'ONU lance une enquête au Canada

ISABELLE HACHEY

Un comité des Nations unies enquêtera bientôt sur ce qui semble être une épidémie de meurtres et de disparitions de femmes autochtones au Canada.

Le Comité des Nations unies sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) dépêchera trois experts indépendants au Canada pour tenter de faire la lumière sur la tragédie silencieuse qui frappe les communautés autochtones du pays.

La tenue de cette enquête a été demandée par l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) et l'Alliance féministe pour l'action internationale (AFAI). Ces deux groupes disent avoir eu la confirmation hier que l'ONU a décidé d'accéder à leur demande.

La ministre responsable de la Condition féminine, Rona Ambrose, a toutefois affirmé hier aux Communes qu'aucune enquête de l'ONU n'était encore en cours. «Le Comité étudie l'enjeu et nous en discuterons en février», a-t-elle précisé.

«Nous allons nous assurer que (le Comité de l'ONU) est au courant du fait que nous avons lancé une stratégie pour les femmes autochtones tuées ou disparues», a dit M^{me} Ambrose.

Un rapport décrié

L'annonce de la tenue d'une enquête survient au lendemain de la publication d'un rapport fort décrié d'un comité des Communes sur la violence faite aux femmes autochtones. Les recommandations de ce rapport sont jugées beaucoup trop timides par l'opposition et les groupes autochtones.

Michèle Audette, présidente de l'Association des femmes autochtones du Québec, a exulté lorsqu'elle



PHOTO MARTIN LEBLANC, ARCHIVES LA PRESSE

Au moins 600 femmes autochtones ont disparu ou ont été tuées au Canada depuis 20 ans. L'une d'elles, Tiffany Morrison, de Kahnawake, s'est volatilisée sans laisser de traces le 18 juin 2006. Ses restes ont été découverts par hasard, au pied du pont Mercier, en mai 2010.

a appris, hier, la tenue prochaine d'une enquête onusienne.

gouvernement ferme les yeux sur ce qui se passe dans sa propre cour. C'est clair qu'on va se

ont été tuées depuis 20 ans au Canada. Et cela ne pourrait être que la pointe de l'iceberg,

«C'est dommage qu'on doive se rendre aux Nations unies pour dénoncer le fait qu'au Canada, il y a de la discrimination contre les femmes autochtones.»

— Michèle Audette, présidente de l'Association des femmes autochtones du Québec

«Je me suis dit: enfin! C'est dommage qu'on doive se rendre aux Nations unies pour dénoncer le fait qu'au Canada, il y a de la discrimination contre les femmes autochtones. Mais le

faire entendre. Ça va mal paraître pour le Canada.»

La pointe de l'iceberg?

Au moins 600 femmes autochtones ont disparu ou

selon divers groupes de défense des droits de la personne.

«Souvent, on découvre qu'une autochtone a été assassinée seulement lorsqu'un quidam, en promenant son

J'ai tout trouvé!

LE SALON DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC

2 au 22 décembre
Place Bonaventure
Entrée gratuite

salondesmetiersdart.com



Berceuse en bois - Jean-François Dugal | Coq en cuivre - Lart du cuivre - Pierre Binette
Vase en céramique - Maude Blais | Lampe en bois - Charles Valcourt | Miroirs - Rachel L.

Découvrez les médailles uniques de l'exposition Les Prix du Québec.

Concours cadeaux signés

Remplissez ce bulletin de participation et déposez-le dans la boîte prévue à cette fin à l'entrée du Salon des métiers d'art du Québec. Vous pourriez gagner l'une des nombreuses créations signées, offertes par les artisans. Tirage au sort tous les jours de l'événement.

VEUILLEZ ÉCRIRE EN MAJUSCULES

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____ PROVINCE: _____

CODE POSTAL: _____ TÉLÉPHONE: (____) _____

COURRIEL: _____

POUR PARTICIPER, VOUS DEVEZ RÉPONDRE À CETTE QUESTION:

Nommez un des artisans du Salon des métiers d'art du Québec? _____

Le règlement du concours est disponible aux bureaux de LA PRESSE et du Salon des métiers d'art du Québec à Montréal, ainsi que sur les sites Internet lapresse.ca et salondesmetiersdart.com. Valeur totale des prix: 3300\$ Les fac-similés ne sont pas acceptés à l'exception du bulletin de participation imprimé à partir de la version électronique de LA PRESSE (lapressesurmonordi.ca) et du bulletin de participation disponible au lapresse.ca.



SIGNÉ MÉTIERS D'ART

LA PRESSE



TENUE DE ROUTE RÊVÉE À PRIX RÊVÉ.

LOCATION AU TAUX DE SEULEMENT
25 MOIS 0,25 %



RDX SH-AWD 2012 LOCATION 25 MOIS

499\$ / mois **0,25 %**
taux de location 25 mois

Comptant de 2500\$ requis. Transport, préparation et taxe sur climatiseur inclus.

INCLUANT

- Moteur i-VTEC^{MD} turbocompressé de 240 chevaux
- Système toutes roues motrices super-maniable^{MC} SH-AWD^{MD}
- Toit ouvrant
- Interface mains libres HandsFreeLink^{MC} Bluetooth^{MD}
- Phares à décharge à haute intensité (DHI)
- Roues en alliage d'aluminium de 18 pouces
- Siège du passager électrique
- Intérieur garni de cuir
- Caméra de recul avec affichage sur le rétroviseur**

+ 25 MOIS D'ENTRETIEN SANS FRAIS SUR TOUS LES MODÈLES ACURA 2012*

Vos concessionnaires Acura du Québec
acuraquebec.ca



TSX, TL, RDX et MDX 2012 disponibles immédiatement. RL et ZDX 2012 disponibles à compter du 10 décembre 2011; 1er février 2012 respectivement. Tous les modèles sont disponibles pour commande immédiate. L'acheteur avisé lit les petits caractères: *Offre d'une durée limitée du 2 décembre au 3 janvier 2012 applicable à la location pour usage personnel seulement sur modèles neufs Acura RDX 2012 (T81H2CJN) par le biais de Services Financiers Acura sur approbation de crédit. Le versement mensuel pendant 25 mois au taux de 0,25 % s'élève à 499 \$ respectivement moyennant un versement initial de 2 500 \$ ou un véhicule de reprise d'une valeur équivalente. Le paiement du premier mois et un dépôt de garantie de 50 sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les frais de transport, de préparation ainsi que la taxe sur le climatiseur sont inclus. Les taxes, frais d'immatriculation et d'assurance sont en sus. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 41 166 km pour 25 mois au taux de 0,15 \$/km. L'entretien sans frais (déterminé par le système d'aide-mémoire d'entretien Acura) offert sur tous les modèles Acura 2012 achetés entre le 1er octobre 2011 et le 29 février 2012 pour 25 mois à compter de la date d'achat ou 50 000 KM, selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire Acura pour une liste complète des exclusions et items d'entretien. L'offre se termine le 29 février, sujet à changement ou annulation sans préavis. Le concessionnaire peut louer à plus des prix. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Valable sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valables pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails. © 2011 Acura, une division de Honda Canada. ** Ne remplace pas la responsabilité du conducteur à faire preuve d'une grande prudence lorsqu'il conduit.

MONDE

RUSSIE

Manifester pour Poutine, une activité lucrative



FRÉDÉRIC LAVOIE
COLLABORATION SPÉCIALE
MOSCOU

En Russie, manifester pour Poutine peut vous permettre d'arrondir vos fins de mois. Sur le site massovka.ru (« figurants.ru »), plusieurs petites annonces promettaient au cours de la fin de semaine l'équivalent de 6 à 13 dollars pour aller écouter des chanteurs pop célébrer la loi fondamentale du pays à deux pas du Kremlin. « Filles et garçons actifs et décents de 17 ans et plus sont recherchés pour assister au concert du Jour de la Constitution demain/aucun slogan à scander, suffit de regarder le concert/rencontre au métro Kurskaïa à 14h30/400 roubles remis dès la fin du spectacle. » Or lundi, jour de l'évènement, plusieurs de ceux qui ont répondu à l'appel ont dû être déçus: ils assistaient plutôt à une manifestation de soutien à Vladimir Poutine et Dmitri Medvedev, dont les portraits ornaient la scène. Pour seule musique, ils ont eu droit à l'hymne national russe, interprété par le crooner Iosif Kobzon, député de Russie unie, la formation de Poutine. Heureusement pour eux, la manifestation – une suite presque ininterrompue de discours en l'honneur du premier



PHOTO IVAN SEKRETAREV, AP

Sur le site massovka.ru (« figurants.ru »), plusieurs petites annonces promettaient au cours de la fin de semaine l'équivalent de 6 à 13 dollars pour aller écouter des chanteurs pop célébrer la loi fondamentale du pays à deux pas du Kremlin. Or, plusieurs de ceux qui ont répondu à l'appel ont eu la déception d'assister plutôt à une manifestation de soutien à Vladimir Poutine et Dmitri Medvedev, dont les portraits ornaient la scène.

ministre et du président – n'a duré que 34 minutes.

Contraints et menacés

Hormis ceux qui avaient répondu à une petite annonce, plusieurs groupes avaient été transportés par autocar des villes avoisinant la capitale. Dans une vidéo diffusée sur l'internet par Radio Svoboda, des travailleurs migrants non citoyens russes expliquent être venus à la manifestation

selon les directives de leur employeur. Des étudiants de l'Institut pédagogique d'État de Moscou ont raconté au site OpenSpace.ru que leur directeur les avait contraints de s'y rendre pour sauver leur institution, menacée de fermeture. Après la fin officielle de l'évènement, des groupes hétéroclites se tenaient patiemment près d'une station de métro, refusant de répondre aux questions des reporters. La journaliste

catalane Natalia Boronat a eu la réponse à ses interrogations tout à fait par hasard. « J'attendais pour faire un direct à la radio lorsque, en voyant mon calepin, une jeune fille s'est approchée pour me demander si c'est moi qui distribuais l'argent. » En soirée, la télévision russe et la police rapportaient une assistance de 25 000 personnes. Selon l'estimation du représentant de *La Presse* et de plusieurs médias, ils n'étaient

MOSCOU DÉFEND LA SYRIE BEC ET ONGLES

Le refus de Moscou de condamner la Syrie à l'ONU pour la répression en cours chez ce vieil allié n'a fait que se renforcer avec les protestations en Russie contre le pouvoir de Vladimir Poutine, opposé par principe aux changements de régime, ont relevé des analystes hier. Moscou bloque depuis des semaines une résolution au Conseil de sécurité condamnant la répression sanglante orchestrée depuis mars par Damas contre un mouvement de contestation, dont le bilan s'établit selon l'ONU à au moins 5000 morts. La France et l'Allemagne sont revenues à la charge lundi, Paris jugeant que le « silence » des Nations unies était un « scandale » et Berlin estimant qu'il était « nécessaire pour les pays au Conseil de sécurité qui hésitent encore de changer d'avis ». La réponse russe ne s'est pas fait attendre, et elle n'a pas changé depuis le double veto russo-chinois d'octobre. « Ceux qui refusent de faire pression sur la partie extrémiste et armée de l'opposition [en Syrie] sont les mêmes qui nous accusent de bloquer le travail du Conseil de sécurité de l'ONU. Je considère que cette position est immorale », a déclaré hier le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, dans une référence claire aux Occidentaux. À cela s'ajoutent aussi des intérêts en Syrie, un allié de l'époque soviétique qui abrite toujours une base navale russe à Tartous et qui reste un important acheteur d'armements fabriqués en Russie.

guère plus de 5000. Mais l'objectif était clair: après le rassemblement monstre de 50 000 personnes (25 000 selon la télévision et la police) samedi à Moscou pour dénoncer les résultats « frauduleux » des législatives du 4 décembre, remportées par Russie unie, le pouvoir voulait montrer qu'il n'était pas en manque de partisans. Quitte à les payer pour qu'ils agitent un petit drapeau à l'effigie de leur parti.

TENUE DE ROUTE RÊVÉE À PRIX RÊVÉ.

LOCATION

AU TAUX DE SEULEMENT

25 MOIS

0,25 %

MDX SH-AWD 2012

LOCATION 25 MOIS

769\$ / mois

0,25% taux de location 25 mois

Comptant de 2 500\$ requis. Transport, préparation et taxe sur climatiseur inclus.

INCLUANT

■ Moteur V6 VTEC^{MD} de 300 chevaux

■ Système toutes roues motrices supermanibilité^{MC} SH-AWD^{MD}

■ Hayon électrique

■ Caméra de recul avec affichage sur le rétroviseur**

■ Interface mains libres HandsFreeLink^{MC} Bluetooth^{MD}

■ Roues en alliage d'aluminium de 18 pouces

■ Sièges chauffants

■ Intérieur garni de cuir

■ Capacité de remorquage de 2 268 kg (5 000 lb)

■ Espace pour 7 passagers

+ 25 MOIS D'ENTRETIEN SANS FRAIS SUR TOUS LES MODÈLES ACURA 2012*

Vos concessionnaires Acura du Québec

acuraquebec.ca

TSX, TL, RDX et MDX 2012 disponibles immédiatement. RL et ZDX 2012 disponibles à compter du 10 décembre 2011, 1^{er} février 2012 respectivement. Tous les modèles sont disponibles pour commande immédiate. L'acheteur avise les petits caractères : *Offre d'une durée limitée du 2 décembre au 3 janvier 2012 applicable à la location pour usage personnel seulement sur modèles neufs Acura MDX 2012 (102H2C/N) par le biais de Services Financiers Acura sur approbation de crédit. Le versement mensuel pendant 25 mois au taux de 0,25% s'élève à 769\$ respectivement moyennant un versement initial de 2 500\$ ou un véhicule de reprise d'une valeur équivalente. Le paiement du premier mois et un dépôt de garantie de 0\$ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les frais de transport, de préparation ainsi que la taxe sur la climatisation sont inclus. Les taxes, frais d'immatriculation et d'assurance sont en sus. Le locataire est responsable de l'accident de kilométrage après 41 166 km pour 25 mois au taux de 0,15 \$/km. L'entretien sans frais (déterminé par le système d'aide-mémoire d'entretien Acura) offert sur tous les modèles Acura 2012 achetés entre le 1^{er} octobre 2011 et le 29 février 2012 pour 25 mois à compter de la date d'achat ou 50 000 km, selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire Acura pour une liste complète des exclusions et items d'entretien. L'offre se termine le 29 février, sujet à changement ou annulation sans préavis. Le concessionnaire peut louer à plus bas prix. Le concessionnaire peut échanger un véhicule. Valable sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valides pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails. © 2011 Acura, une division de Honda Canada. ** Ne remplace pas la responsabilité du conducteur à faire preuve d'une grande prudence lorsqu'il conduit.

La nouvelle tendance prestigieuse de Paris pour écrire...

À compter de 300\$ seulement...

Place Laurier Québec

Carrefour Laval

Niveau métro Simons centre-ville Montréal

514 284-1295

GRANGE

25 % DE RABAIS SUR DES ACCESSOIRES, LUSTRES, ET TOUS LES ARTICLES EN STOCK.

MAINTENANT JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE

625 Avenue de President Kennedy #100
Montreal, Quebec

514.843.7686
www.grangeny.com

Provocations de colons juifs radicaux contre l’armée en Cisjordanie

Nétanyahou décidé à lutter contre « cette calamité »

JEAN-LUC RENAUDIE
AGENCE FRANCE-PRESSE

JÉRUSALEM — Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a promis des sanctions sévères contre les juifs extrémistes qui s’en prennent aux forces de sécurité, après des provocations de jeunes colons radicaux contre l’armée dans la nuit de lundi à hier.

Les colons ont pénétré de force dans une base du nord de la Cisjordanie et dans une zone militaire interdite à la frontière jordanienne, des actes qui marquent une escalade de la part de la frange la plus radicale des colons contre des soldats censés assurer la sécurité des implantations.

« Je vais combattre ce phénomène de toutes mes forces jusqu’à ce qu’il soit éradiqué »,

a déclaré M. Nétanyahou lors d’une cérémonie, selon un communiqué de son bureau.

Plan « musclé »

Le premier ministre a demandé aux responsables de la sécurité et de la justice de lui présenter d’ici une semaine un plan « musclé » pour lutter contre cette « calamité ».

Ce phénomène « est limité, nous allons y mettre fin maintenant, et nous ne laisserons personne agir violemment contre la police ou l’armée israélienne », a-t-il martelé.

Le ministre de la Défense, Ehoud Barak, a fustigé les « actions malfaisantes » de ces colons extrémistes, assurant qu’elles ne seraient « pas tolérées ».

Dans la nuit de lundi à hier, une cinquantaine d’activistes

se sont infiltrés dans une base militaire du nord de la Cisjordanie. Ils ont mis le feu à des pneus, endommagé plusieurs véhicules à coups de pierres et de bouteilles remplies de peinture, tout en semant des clous sur la chaussée, selon l’armée.

Les manifestants voulaient ainsi protester après des rumeurs sur l’imminence de l’évacuation de plusieurs colonies sauvages en Cisjordanie.

Quasi-impunité

Jouissant jusqu’à présent d’une quasi-impunité, des colons extrémistes pratiquent une politique de représailles systématiques – dite du « prix à payer » – consistant à attaquer des cibles palestiniennes chaque fois que les autorités israéliennes prennent des

mesures contre la colonisation sauvage.

Mais en septembre, des colons avaient brisé un tabou en pénétrant dans une base militaire près de Ramallah, crevé des pneus de véhicules et taguant des graffitis en réaction à la démolition de trois habitations d’une implantation sauvage de Cisjordanie.

Malgré les réactions indignées de MM. Nétanyahou et Barak, personne n’a pour l’instant été arrêté dans cette affaire.

La chef de l’opposition, Tzipi Livni, a estimé que ce type d’incidents était symptomatique de la « radicalisation » de la société israélienne, qui s’est faite « avec l’accord tacite et un clin d’œil du gouvernement Nétanyahou ».



PHOTO AFP
Le drapeau palestinien hissé à Paris.

Le drapeau palestinien à l’UNESCO

AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — Le drapeau palestinien a été hissé pour la première fois hier au siège d’une organisation de l’ONU, l’UNESCO à Paris, en présence du président Mahmoud Abbas qui y a vu une « première reconnaissance de la Palestine ».

Le drapeau rouge, noir, blanc et vert, a été hissé pendant que l’hymne palestinien était diffusé sous les applaudissements de nombreux délégués présents.

Ce lever de drapeau a célébré l’accession des Palestiniens au statut de membres à part entière de l’UNESCO, largement votée le 31 octobre en assemblée générale, en dépit de l’opposition des États-Unis et d’Israël.

LE 15 DÉCEMBRE SEULEMENT!

UN JOUR SEULEMENT!

NOUS PAYONS LES TAXES!*

SUR TOUS LES PRIX ORDINAIRES ET EN SOLDE!

L'OFFRE S'APPLIQUE À:
**TOUS LES VÊTEMENTS POUR
HOMMES, FEMMES ET ENFANTS,
JOUETS, TOUT POUR BÉBÉ, BIJOUX,
ACCESSOIRES, DESSOUS FÉMININS,
CHAUSSURES, BAGAGES, LINGE
DE LIT ET DE SALLE DE BAIN ET ARTICLES MÉNAGERS,
SOUFFLEUSES ET QUINCAILLERIE**

Sears®

NE123P211 © 2011. Sears Canada Inc.

LES GRANDS MAGASINS OUVRONT À 8H

*Sears facturera et versera les taxes applicables et déduira du prix de l'article un montant équivalent aux taxes que vous devriez payer, de façon à ce que le montant total de l'achat ne dépasse pas le prix de l'article. Les taxes applicables figureront sur votre reçu de caisse. L'offre ne s'applique pas aux articles dont le prix se termine par ,97 et ,98. Offre en vigueur le 15 décembre 2011 seulement.

MONDE



PHOTO ATHAR HUSSAIN, REUTERS

Des exemplaires du Coran ont été laissés sur les bancs d'une madrasa de Karachi.

Battus et enchaînés à l'école coranique

53 élèves pakistanais libérés de « cellules de torture »

AGENCE FRANCE-PRESSE

KARACHI — Une cinquantaine d'élèves, dont certains âgés de seulement 7 ans, ont été retrouvés enchaînés dans le sous-sol d'une école coranique (madrasa) de Karachi, mégapole portuaire du sud du Pakistan, a annoncé hier la police locale.

Plusieurs d'entre eux, dont un enfant de 8 ans, ont déclaré à l'AFP avoir été régulièrement battus dans cette école où les policiers ont découvert des chaînes et des crochets dans plusieurs petites pièces, des « cellules de torture », selon le président de la fédération des madrasas du Pakistan.

Deux des cinquante-trois élèves secourus sont âgés de 7 ans, un d'environ 8 ans, et 21 sont âgés de 14 à 20 ans, selon des responsables policiers.

Deux mollahs de la madrasa ont été arrêtés, mais le responsable de l'école, située dans un quartier du nord de la ville, s'est échappé.

Les madrasas sont souvent les seules écoles abordables pour les familles pauvres au Pakistan, où elles sont controversées: les plus radicales sont en effet accusées de former de futurs membres des groupes armés islamistes talibans ou affiliés à Al-Qaïda dans le pays ou dans l'Afghanistan voisin.

Selon un responsable policier, Mukhtiar Khaskheli, les élèves étaient enchaînés « parce qu'ils étaient des drogués » que la madrasa voulait rééduquer pour en faire « de meilleurs musulmans ». Mais le bâtiment étant situé dans une zone isolée, aucun voisin ne pouvait confirmer ces déclarations.

Plusieurs élèves ont indiqué à l'AFP que leurs familles, pauvres, les avaient envoyés à la madrasa pour qu'ils y étudient l'islam, tout en soignant la dépendance à la drogue et les problèmes de comportement de certains d'entre eux.

Hanif Jullandhri, chef de la fédération des madrasas du Pakistan, a indiqué aux médias locaux que l'école n'était pas déclarée et a appelé les autorités à la plus grande sévérité contre les organisateurs de ces « cellules de torture ».

La police a indiqué avoir ouvert une enquête et pris contact avec les familles des élèves pour les leur remettre.

Plus de 2 millions de Pakistanais étudient dans plus de 15 000 madrasas à travers le pays, soit 5 % des 34 millions d'enfants scolarisés, selon les statistiques officielles. Mais nombre de responsables pakistanais estiment que plusieurs milliers d'autres madrasas non déclarées scolarisent une partie des jeunes les plus démunis.

OFFREZ LE
JEU DE SOCIÉTÉ
DOCTE RAT BOUFFE
À NOËL!

ÉCONOMISEZ
43%

30\$
VALEUR DE 53\$

Le Docte Rat Bouffe



Un véritable festin ludique!

Le Docte Rat.com

DÉCOUVREZ TOUTES
NOS OFFRES DÈS MAINTENANT
SUR **LERENARD.CA**



QUANTITÉ ET DURÉE LIMITÉES



LE RENARD.CA
LE SITE DES ACHATS FUTÉS

EXCLUSIVITÉ DE
**LA PRESSE
CA**

LES RENCONTRES

LA PRESSE

DEMAIN SOIR

UNE REVUE DE L'ANNÉE
COMME VOUS L'AIMEZ

SOIRÉE ANIMÉE PAR
PATRICK LAGACÉ



UNE AUTRE CHANCE
DE VIVRE LA RENCONTRE!
NE MANQUEZ PAS LA DIFFUSION EN DIRECT
DEMAIN SOIR DÈS 19 H 30 SUR



ARTS	L'ANNÉE CULTURELLE NATHALIE PETROWSKI - MARC CASSIVI - MARIE-CHRISTINE BLAIS
POLITIQUE	L'ANNÉE POLITIQUE ANDRÉ PRATTE - VINCENT MARISSAL
SPORTS	L'ANNÉE DANS LES SPORTS PHILIPPE CANTIN - JEAN-FRANÇOIS BÉGIN
AFFAIRES	L'ANNÉE ÉCONOMIQUE SOPHIE COUSINEAU - MICHEL GIRARD
CARICATURES	L'ANNÉE EN CARICATURES SERGE CHAPLEAU
HUMEUR	BILLET D'HUMEUR YVES BOISVERT

DATE	LE JEUDI 15 DÉCEMBRE 2011
HEURE	19 H 30 OUVERTURE DES PORTES À 18 H 30
ENDROIT	L'ASTRAL 305, RUE SAINTÉ-CATHERINE O., MONTRÉAL, MÉTRO PLACE-DES-ARTS

20\$
plus frais

BILLETS DISPONIBLES À :
Billetterie de L'Astral • Billetterie Ticketmaster
Par téléphone au 514 579-1155
En ligne sur www.ticketmaster.ca
Admission générale

COMPLÉT

Une image vaut mille mots

Même les meilleures adresses ont besoin de vous.
Partagez vos coups de cœurs en photos
ou en vidéos. Partout, en tout temps.
Avec l'application iPhone Weblocal.ca



Le meilleur salon en ville!



Je suis contente de faire connaître le salon à ma meilleure amie. Claudia, la styliste, est tellement talentueuse et l'ambiance au salon si chaleureuse!

— Julie



weblocal.ca
Trouvez. Évaluez. Partagez.



Téléchargez gratuitement
notre application iPhone.



Disponible sur
App Store

tc • MEDIA



Les corps des personnes blessées ou tuées, que ce soit par balle ou par l’explosion de grenades, jonchaient la place Saint-Lambert après l’attentat d’hier. En haut à droite, des policiers s’affairent près du cadavre du tireur.

PHOTOS REUTERS

« De la folie meurtrière »

Une fusillade au cœur de Liège fait cinq morts et laisse toute la Belgique en émoi



MARC THIBODEAU
ENVOYÉ SPÉCIAL
BELGIQUE

LIÈGE — Les grenades et les balles de Nordine Amrani, en plus de faire couler le sang, hier, ont frappé au cœur la population de Liège et de la Belgique tout entière.

Plusieurs résidants de la ville wallonne se sont rendus en soirée sur les lieux du drame, à la place Saint-Lambert, pour tenter de composer avec le choc créé par la « folie meurtrière » du tireur de 33 ans.

« Qu’une personne désespérée décide de se suicider, je peux le comprendre. Mais qu’elle ne tue pas les autres. C’est lâche, c’est lâche, c’est lâche », a déclaré à *La Presse* Philippe, un éducateur rencontré sur les lieux et qui connaissait un élève de 15 ans abattu lors de l’attaque.

« Perdre un élève dans un accident, ce serait déjà quelque chose. Mais le perdre en raison de la folie meurtrière d’un homme, c’est trop », a-t-il indiqué en essuyant les larmes qui coulaient le long de son visage.

« On dit toujours que des choses comme celle-là n’arriveront pas chez nous et on ne prend pas la mesure de la douleur des gens. Mais voilà que ça nous arrive. C’est terrible », a-t-il ajouté.

Carla Nzumba est aussi venue sur place pour voir de ses propres yeux la scène du drame. Et remercier le ciel du fait que son fils de 17 ans, qui

attendait un autobus sur la place au moment de l’attaque, soit sain et sauf.

« Il a entendu des coups de feu et il a fui. Il m’a appelée tout de suite pour me dire qu’il y avait quelque chose qui n’allait pas sur la place », a relaté la mère, qui ne comprend pas comment un tel massacre a pu survenir. « Ça fait très mal », a-t-elle ajouté.

Trois grenades, une arme automatique

Selon les témoins, le tireur vêtu d’un treillis militaire a été vu vers 12h30, juché sur une terrasse dominant une boulangerie de la place Saint-Lambert. Des journalistes et des magistrats, quittant la cour d’assises de Liège pour l’heure du midi, ont assisté à la scène.

« J’ai aperçu un homme sur une des terrasses qui surplombe de cinq mètres

Charlotte Renquin, 15 ans, venait de sortir de l’école après un examen. « Je suis arrivée à mon arrêt de bus quand on a entendu une grosse explosion, a-t-elle raconté. On s’est tous regardés, puis j’ai vu quelqu’un étendu par terre à côté de moi, avec du sang sur le visage. Tout le monde a commencé à être pris de panique. Il y a eu une seconde explosion, et tout le monde s’est mis à courir. »

Fuir à tout prix

Denis Prégardien, qui habite dans le secteur, sortait promener son chien lorsqu’il a croisé des survivants ensanglantés et paniqués. En s’approchant de l’artère commerciale menant à la place, il a vu des dizaines de personnes fuyant dans tous les sens.

Le tueur, un spécialiste des armes

Le bilan aurait pu être encore plus lourd: en raison du report de l’ouverture du traditionnel marché de Noël à cause du mauvais temps, la foule présente était moins nombreuse qu’elle aurait pu l’être.

L’auteur de l’attaque, soudeur de profession, était connu des services judiciaires. Il était d’ailleurs attendu hier au poste de police pour une audition. Sa camionnette a été retrouvée à proximité. La cause de sa mort n’est pas encore déterminée: il se serait donné la mort avec un revolver, ou alors aurait été atteint par l’une de ses grenades. Dans son sac, d’autres munitions ont été trouvées.

Selon les médias belges, Nordine Amrani avait été condamné en septembre 2008 par le tribunal de Liège à quatre ans et huit mois de prison ferme pour avoir détenu 9500 pièces d’armes et une dizaine d’armes complètes, ainsi que pour la culture de 2800 plants de cannabis. Il est décrit comme un « spécialiste des armes, capable de démonter, de réparer et de remonter différents modèles », selon le journal liégeois *La Meuse*.

« Un acte isolé »

Nordine Amrani a bénéficié d’une libération conditionnelle en octobre 2010. En conférence de presse hier, la procureure du Roi de Liège, Danièle Reynders, a précisé que le tireur n’a jamais été lié à des activités terroristes. « À aucun moment, dans les procédures judiciaires à son encontre, on n’a relevé un quelconque déséquilibre le concernant. » Il s’agit, pour la ministre Milquet, d’« un acte isolé aux conséquences dramatiques ».

Le premier ministre Elio Di Rupo, récemment nommé, s’est dit scandalisé. « Il n’y a pas de mots pour exprimer cette tragédie. Nos pensées vont d’abord aux victimes innocentes de ce drame ainsi qu’à leurs familles et proches: mais aussi à toutes les personnes présentes sur les lieux et aux Liégeois et Liégeoises. Le pays tout entier partage leur peine », a-t-il souligné. — Avec la collaboration de Judith Lachapelle

« À notre arrivée, on n’a pu qu’aider les victimes... Tout était fini. [...] On ne peut pas être préparé à ça. C’est la première fois que l’on voit ça à Liège, en Belgique aussi, je pense. » — Un policier

environ les arrêts de bus sur la place », a raconté le correspondant de l’agence Belga, Nicolas Gimenne.

« À ses pieds était déposé un sac d’où il a sorti quelque chose. Je pensais que c’était une pierre ou un autre objet anodin. Il a lancé quelque chose, à une vingtaine de mètres, sur les abribus qui ont explosé. »

Trois grenades ont ainsi été lancées, selon la police. L’homme s’est aussi servi d’un fusil automatique léger pour tirer dans la foule, créant un immense mouvement de panique sur la place, avant de se suicider.

« Les gens pensaient qu’il y avait d’autres tireurs. Ils se précipitaient dans les commerces, partout où ils pouvaient se cacher », a relaté l’homme de 58 ans, qui est retourné se réfugier dans son appartement.

Tout s’est passé très rapidement, au dire d’un policier qui surveillait hier soir l’accès à la place. « À notre arrivée, on n’a pu qu’aider les victimes... Tout était fini », a-t-il indiqué en demandant de garder l’anonymat.

« On ne peut pas être préparé à ça. C’est la première fois que l’on voit ça à Liège, en Belgique aussi, je pense », a ajouté le représentant des forces de l’ordre.

Selon le dernier bilan, deux élèves de collèges voisins de la place, une femme de 75 ans ainsi qu’un bébé de 17 mois ont été tués. Au moins 123 personnes ont été blessées, dont « 5 qui lutteraient pour leur vie », selon la ministre de l’Intérieur, Joëlle Milquet.

27 SEPTEMBRE 2001

Suisse: Un homme tire avec un fusil d’assaut en pleine séance de l’assemblée locale, tuant 14 membres du Parlement et du gouvernement du canton de Zoug (centre), puis se donne la mort.

26 AVRIL 2002

Allemagne: 16 personnes, dont 12 enseignants, sont tuées par balle dans un lycée d’Erfurt (Est), par un forcené de 19 ans qui se donne la mort.

11 MARS 2009

Allemagne: 15 personnes – 9 élèves et 3 enseignantes d’un collège de Winnenden, près de Stuttgart (Sud-Ouest), ainsi que 3 passants – sont abattues par un ancien élève de l’établissement. Le tireur, âgé de 17 ans, se suicide.

2 JUIN 2010

Grande-Bretagne: Un chauffeur de taxi tue 12 personnes et en blesse 11 avant de se suicider, lors d’une équipée meurtrière en Cumbrie (nord-ouest de l’Angleterre).

22 JUILLET 2011

Norvège: Après un attentat à la bombe visant le siège du gouvernement à Oslo (8 morts), 69 personnes sont tuées dans une fusillade dans l’île d’Utøya proche de la capitale, pendant l’université d’été de la jeunesse du Parti travailliste. Le tireur, extrémiste de droite, est arrêté.

13 DÉCEMBRE 2011

Italie: Un militant d’extrême droite tue par balle deux vendeurs ambulants sénégalais et blesse trois autres personnes sur deux marchés de Florence avant de se suicider. — Source: AFP

100 APPS

INFORMATION | AFFAIRES | CINÉMA-TÉLÉ-MUSIQUE |
FAMILLE-ÉDUCATION | MAISON-GOURMAND | PHOTO-VIDÉO |
SPORTS-TÉLÉVISION | VOYAGE-AUTO | JEUX |

NOS 100 APPLICATIONS PRÉFÉRÉES

Un cahier spécial
inséré ce samedi dans

LA PRESSE

LE TOUR DU GLOBE

BIRMANIE

Le parti d’Aung San Suu Kyi légalisé

Le parti historique de l’opposante birmane Aung San Suu Kyi, la Ligue nationale pour la démocratie (LND), a été officiellement reconnu comme légal par la commission électorale, a indiqué le quotidien officiel *New Light of Myanmar*. La LND est désormais en mesure de présenter des candidats aux législatives partielles attendues d’ici quelques mois. — AFP

MEXIQUE

Un responsable des Zetas arrêté

Un des 37 criminels les plus recherchés du Mexique, haut placé dans la hiérarchie du cartel de la drogue de Los Zetas, a été interpellé par des militaires après plus de deux ans de traque. Raul Lucio Hernandez Lechuga (El Lucky) avait sa tête doublement mise à prix: près de 1 million de dollars par le Mexique et 1 million de dollars par Washington. — AFP



PHOTO REUTERS
Raul Lucio Hernandez Lechuga

CHILI

Campagne contre les cravates

Le gouvernement chilien a lancé une campagne destinée à économiser l’énergie électrique, l’été prochain, en invitant les salariés à retirer leur cravate pour limiter l’usage de l’air conditionné. «C’est un petit geste que nous voulons favoriser parce qu’il aide à l’efficacité énergétique», a souligné le ministre de l’Énergie, Rodrigo Alvarez. — AFP

LE CHIFFRE DU JOUR

20 103

Plus de 20 000 (exactement 20 103) prisonniers politiques ont été relâchés en Égypte depuis février, lorsqu’une révolte populaire a renversé Hosni Moubarak, a annoncé le premier ministre Kamal al-Ganzouri. Celui-ci a indiqué que 68 détenus politiques se trouvaient encore derrière les barreaux, dont 48 ayant été condamnés, selon l’agence officielle Mena. — AFP

Le privé en orbite

L’exploration spatiale franchira en février une nouvelle étape. Le premier vaisseau cargo privé amènera un chargement à la station spatiale pour le compte de la NASA. L’ère post-navette spatiale vient de commencer.



MATHIEU PERREAULT

Une entreprise américaine fera le 7 février le premier ravitaillement privé de la Station spatiale internationale. L’annonce, faite la semaine dernière, signifie que les jours où les gouvernements avaient le monopole des vols habités en orbite sont comptés.

automne», explique John Logsdon, politologue spécialiste de l’espace à l’Université Georgetown à Washington. «Il y a eu des retards, peut-être à cause de problèmes technologiques, peut-être à cause d’un conflit d’horaires avec les cargos russes Progress. Alors les deux vols ont été fusionnés. Si l’approche ne fonctionne pas selon les règles de la station spatiale, la mission sera annulée et il n’y aura pas d’arrimage. Mais si tout va bien, les vols du contrat pourront se poursuivre.» La NASA

tourisme spatial et même les vols d’exploration. « Dragon et Cygnus tirent profit, chacun à leur manière, des forces des programmes gouvernementaux existants. SpaceX s’est appuyé sur l’industrie américaine sous-tendant les lancements de satellites pour faire ses propres composantes. Orbital Sciences utilise un moteur soviétique des années 60, un premier étage ukrainien et une capsule italienne dérivée d’un module de la station spatiale. » Dragon a une capacité supérieure au cargo russe Progress, mais inférieure aux cargos européens ATV et japonais HTV. En prévision de cette expansion de ses activités, SpaceX a agrandi ses ateliers de Cape Canaveral en Floride



PHOTO ORLANDO SENTINEL, AP

Le cargo Dragon de SpaceX, lors de son baptême de l’air il y a un an. La NASA avait en 2008 accordé des contrats à SpaceX et à Orbital Sciences, deux entreprises privées, pour le ravitaillement de la Station spatiale internationale en prévision de la mise à la retraite de la navette.

« Jusqu’à présent, le secteur privé se limitait à envoyer des satellites en orbite. Il pourra désormais y avoir plusieurs domaines d’activité indépendants des gouvernements, la réparation des satellites, le ravitaillement des stations habitées, le tourisme spatial et même les vols d’exploration. »

— John Logsdon, politologue spécialiste de l’espace à l’Université Georgetown à Washington

La NASA avait en 2008 accordé des contrats à SpaceX et à Orbital Sciences pour le ravitaillement de la station spatiale, en prévision de la mise à la retraite de la navette. Le cargo Dragon de SpaceX, qui a connu son baptême de l’air il y a un an, est en avance d’au moins six mois sur le cargo Cygnus d’Orbital Sciences. En février, Dragon fera un test d’approche et d’arrimage à la Station spatiale, avec à son bord du ravitaillement non essentiel en cas de pépin. « Au départ, Dragon devait faire les tests en deux vols différents cet

a accordé 1,6 milliard US pour 12 vols cargo à chacune des entreprises, en prévision de la fin de la carrière de la navette l’été dernier. Étape décisive La mission de février sera une étape décisive dans la privatisation de l’espace. «Jusqu’à présent, le secteur privé se limitait à envoyer des satellites en orbite, dit M. Logsdon. Il pourra maintenant y avoir plusieurs domaines d’activité indépendants des gouvernements, la réparation des satellites, le ravitaillement des stations habitées, le

et prévoit construire une base de lancement pour gros porteurs sur une base militaire californienne, Vandenberg. Le fondateur de SpaceX, Elon Musk, qui est l’inventeur de PayPal et de la voiture électrique sport Tesla, a annoncé son intention de continuer le développement de capsules privées jusqu’à arriver à une mission martienne. SpaceX est l’une des quatre compagnies choisies plus tôt cette année par la NASA, parmi 22 candidates, pour mettre au point une capsule habitée permettant de convoier des astronautes vers la Station spatiale.

LANCEMENT D’UNE FUSÉE À PARTIR D’UN AVION

Après le tourisme spatial, le lancement de satellites. Le cofondateur de Microsoft, Paul Allen, a dévoilé hier un nouveau projet spatial, Stratolaunch. Il s’agit encore une fois de lancer une fusée à partir d’un avion, comme pour le projet de tourisme spatial suborbital pour lequel M. Allen s’est associé à la compagnie aérienne Virgin. Mais comme les fusées amèneront des satellites en orbite en bonne et due forme, le nouvel avion devra être énorme, avec six moteurs de Boeing 747. John Logsdon, politologue à l’Université Georgetown, indique que cette approche est déjà utilisée depuis 1990 par la société Orbital Sciences (la fusée décolle de sous un bombardier B-52), mais que la charge utile du Stratolaunch est beaucoup plus élevée, 6000 kg au lieu de 500 kg. Le premier essai est prévu pour 2016.

Avis de consultation de radiodiffusion
CRTC 2011-732

Canada

Le Conseil a été saisi des demandes suivantes : Date limite pour le dépôt des interventions/observations : **20 janvier 2012.**

- **Bell ExpressVu Inc.** – renouvellement de licence de son entreprise de distribution de radiodiffusion par satellite de radiodiffusion directe – L’ensemble du Canada
- **Réseau de télévision Star Choice incorporée** – renouvellement de licence de son entreprise de distribution de radiodiffusion par satellite de radiodiffusion directe – L’ensemble du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l’avis de consultation **CRTC 2011-732** sur le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Résultats des tirages du : 2011-12-13

Célébration 2012

Mercedes-Benz GLK 350
(ou 50 000 \$)*
590B947
(non décomposable)

Lot de «1 000 \$ + tirage TÉLÉ»**
539P994
(non décomposable)

*Le gagnant d’une Mercedes-Benz GLK 350 pourra choisir entre le véhicule ou l’équivalent en argent de 50 000 \$.
**Pour participer au tirage télé, le lot doit être réclamé au plus tard le 13 janvier 2012, avant la fermeture des bureaux.

Une Mercedes-Benz GLK 350 par jour du 1^{er} au 31 décembre 2011

Jour - Mois - Année - Signe
26 DÉCEMBRE 99 POISSONS

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

lotoquebec.com

lotoquebec.com

lotoquebec.com

Neuf, neuf, neuf, au prix de l’usagé.

Ensemble de cinéma maison incluant 6 haut-parleurs Canton et un amplificateur Denon

999\$

KÉBECSON
KEBECSON.COM

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Humiliant



Bras dessus, bras dessous, libéraux et conservateurs ont tourné le dos à la planète. Les premiers promettaient d’agir, mais ne l’ont jamais fait. Les seconds ont tout fait pour ne jamais agir. Si bien qu’au lendemain d’une entente internationale ayant accordé un sursis à Kyoto, le Canada est montré du doigt parce qu’il est le premier à décrocher... avant même d’avoir essayé.

De la signature de Kyoto jusqu’à son abandon, la participation canadienne a été pitoyable.

Le Canada se montre ainsi incapable d’honorer sa signature, il met une croix sur toute solidarité internationale, sur ses obligations, sur sa réputation. Tout simplement honteux. De la signature du traité en 1997 jusqu’à son abandon, lundi, la participation canadienne à l’effort international a été pitoyable. Pensons aux libéraux de Jean Chrétien qui ont fixé la cible du Canada de manière aléatoire lors des négociations: ils sont passés d’une cible de 0 % à 3 % puis à 6 %, dans le seul but de rivaliser avec l’administration Clinton. Cela a été suivi par une approche volontaire et laxiste. Une approche mise en place par Jean Chrétien, puis poursuivie par Paul Martin et son ministre Stéphane Dion, qui ont concocté à leur tour un plan qui ne contenait ni contraintes, ni taxe carbone,

ni mécanismes de marché permettant de réduire les gaz à effet de serre. On connaît la suite: les conservateurs ont pris le pouvoir en 2006 et ont aussitôt brûlé l’ensemble des plans et programmes élaborés par leurs prédécesseurs. Ils promettaient alors de «nettoyer l’atmosphère» et de devenir une «une superpuissance de l’énergie propre» grâce à un plan «made in Canada» ... qu’on attend toujours. Après cinq années au pouvoir, pendant lesquelles le gouvernement Harper avait l’entier appui de l’opposition pour lutter contre les changements climatiques, les conservateurs n’ont pas déposé le début de l’ombre d’un plan national le moins mentalement coercitif. Tout au plus existe-t-il une cible volontaire à l’horizon 2020, qu’Ottawa n’a de toute façon aucune intention d’atteindre (l’année de référence est 2005, année depuis laquelle rien ne s’est passé au niveau fédéral). Résultat: les émissions ont crû de 17 % depuis 1990, alors qu’elles devaient baisser de 6 %. Le Canada décroche, donc, sous le fallacieux prétexte que ce piètre bilan – dont il est l’unique responsable – lui coûtera au bas mot 14 milliards. Y a-t-il quelqu’un qui croit sérieusement que l’ONU exigera quoi que ce soit aux pays qui rateront leur objectif l’an prochain? Il est clair, dans le contexte, que cette «pénalité» sera oubliée au profit d’une cible contraignante après 2012 (autre engagement, soit dit en passant, sur lequel Ottawa a mis une croix). Que le Canada veuille profiter de ses ressources pétrolières, soit. Mais cet enrichissement vient avec des responsabilités que le pays peut fort bien assumer sans se ruiner, soit en élaborant un plan d’encadrement environnemental, soit en imposant un prix sur chaque tonne de gaz effet de serre émise. Choisir de refiler le prix de cette exploitation aux autres est irresponsable.

La troisième voie



La fusion CAQ-ADQ était inévitable. Au-delà des différences entre leurs programmes, les deux partis ont en commun de proposer aux Québécois une troisième voie, mettant de côté le débat entre fédéralistes et souverainistes pour s’attaquer aux problèmes plus immédiats du Québec. Sans fusion, la CAQ et l’ADQ auraient inutilement divisé le vote favorable à cette option.

Pour que la Coalition soit crédible aux yeux des Québécois qui croient au Canada, d’autres fédéralistes devront rejoindre Gérard Deltell.

Par ailleurs, l’élection complémentaire dans Bonaventure, où le candidat adéquate a obtenu seulement 2 % du vote, a démontré que l’électorat ne considère plus l’ADQ comme une option crédible. Si Gérard Deltell avait refusé de rejoindre le parti de François Legault, il aurait voué l’ADQ à une défaite dont elle ne se serait pas remise. Au moins, en rejoignant la CAQ, les adéquistes pourront tenter d’influencer le programme de la nouvelle formation, même s’il est clair que François Legault gardera la main haute sur cet aspect des choses comme sur le reste. De toute façon, le fossé idéologique entre les deux partis n’est pas aussi large qu’on le dit. Certes, l’ADQ est plus à droite, veut «moins d’État pour



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

LAPRESSE.CA/DEBATS



BLOGUE DE L'ÉDITO
On est 8 millions, parlons-en
par Ariane Krol

QUESTION DU JOUR

La Coalition avenir Québec a-t-elle bien fait de fusionner avec l'ADQ?

• OUI > 49%

• NON > 35%

• Je ne sais pas > 16%

Résultats à 19h30: 11 129 répondants

EXCLUSIF : TROIS FAÇONS D'AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE SANTÉ

OPINION

Manque de prudence

Par ses baisses de taxes et impôts, Ottawa a créé un important déficit structurel en surestimant la croissance économique



Le ministre des Finances, Jim Flaherty, a annoncé la semaine dernière que le gouvernement fédéral allait devoir réduire ses dépenses de programmes non pas de 4, mais de 8 milliards de dollars pour retourner à l’équilibre budgétaire en 2014-2015. Ces compressions additionnelles permettraient de respecter la promesse électorale du Parti conservateur sur l’élimination du déficit. La raison principale qu’il donne pour justifier le besoin de procéder à des coupes additionnelles est le ralentissement de la croissance économique. Ce motif est techniquement fondé: une croissance économique plus faible réduira les revenus futurs du gouvernement fédéral, repoussera l’élimination du déficit budgétaire et augmentera davantage le niveau de la dette du gouvernement fédéral. Il y a cependant une autre façon d’expliquer pourquoi il faut tant réduire les dépenses. Depuis que le gouvernement Harper a été élu pour la première fois en janvier 2006, il a accordé de nombreuses réductions de taxes et impôts. On a qu’à penser à la réduction de deux points de pourcentage de la TPS et à la réduction des impôts sur les sociétés. Selon la dernière mise à jour du ministère des Finances, le ratio des revenus du gouvernement au PIB va passer de

0,162 lors de l’exercice 2005-2006 à 0,147 lors de l’exercice 2014-2015. Compte tenu de la prévision d’un PIB nominal de 2020 milliards de dollars en 2015, cette baisse du ratio des revenus en proportion du PIB fera chuter les revenus annuels de 30 milliards cette année-là. Les nombreuses réductions de taxes et impôts ont transformé le surplus structurel de près de 15 milliards enregistré en 2005-2006 en un déficit structurel d’au moins 15 milliards. Les récentes estimations de l’OCDE pré-

Le gouvernement Harper a commis la même erreur que les trois derniers présidents républicains des États-Unis.

voient un écart encore plus élevé du solde structurel. Sur une période de neuf ans, de 2006-2007 à 2014-2015, le cumul des baisses de revenus représente un montant de 170 milliards, qui aurait même permis d’éviter une augmentation de la dette fédérale durant cette période. Par ses nombreuses baisses de taxes et impôts, le gouvernement fédéral a non seulement réduit l’important surplus structurel qu’il avait, mais il a aussi créé un important déficit structurel. La forte croissance économique qu’il avait prévu ne s’est pas matérialisée. La crise financière et la récession qui a suivi ont grugé ses revenus.

Maintenant, il fait face à une reprise plus lente qu’il ne l’avait estimé au premier semestre. Pour réaliser son objectif d’un solde budgétaire nul en 2014-2015, il devra couper deux fois plus qu’il ne l’avait dit. Ceci aura pour effet de ralentir encore plus la croissance. C’est un mauvais timing pour mettre en place une politique budgétaire plus restrictive. La nécessité de doubler les compressions pour retourner à l’équilibre budgétaire reflète une gestion qui est marquée par un manque de prudence et qui a trop misé sur l’absence de chocs majeurs négatifs et sur les effets positifs des baisses de taxes et d’impôts sur le PIB. Le gouvernement Harper a commis la même erreur que les trois derniers présidents républicains des États-Unis (Ronald Reagan et George Bush père et fils). De plus, il a significativement réduit la marge de manœuvre pour réagir à des chocs négatifs sans une augmentation de la dette. D’un autre côté, le désir de procéder rapidement à des coupes additionnelles est également cohérent avec la stratégie de réduire significativement la taille du gouvernement fédéral en suivant les trois étapes suivantes: baisse de taxes et impôts, création d’un déficit budgétaire et réduction de dépenses pour retourner à l’équilibre budgétaire. Dans un tel contexte, les réductions de dépenses ne doivent pas être justifiées par l’existence du déficit budgétaire, comme le fait présentement le gouvernement, mais par le désir de réduire la taille du gouvernement.

À BIEN Y PENSER

Au lieu de toujours procéder à la pièce, réglons le problème une fois pour toutes : interdisons le niqab dans tous les endroits publics.
— Guy Durand

DÉBATS

La coalition « niniste »



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Voilà, c’est fait. Quelques semaines après sa naissance officielle, la Coalition avenir Québec a absorbé l’ADQ. C’était écrit dans le ciel. Il s’agit certainement d’un mariage de raison. Les adéquistes rejoignent la CAQ parce qu’ils n’ont pas le choix. Depuis l’arrivée de François Legault, leur espace politique s’était réduit comme peau de chagrin.

Les différences idéologiques entre la CAQ et l’ADQ ne sont pas plus importantes que celles au sein des deux vieux partis.

Il est pas mal vrai, comme le dit le premier ministre Jean Charest dans une formule qui fait image, que les adéquistes « adhèrent à un sondage ». Mais par leur adhésion, ils bonifient ce même sondage. Les appuis à la CAQ, de 33 % selon notre sondage CROP du 25 novembre, passerait à 42 % avec la fusion, ce qui pourrait annoncer une victoire convaincante. Mais ce mariage de raison est-il un mariage contre nature? Tant Jean Charest que la chef péquiste Pauline Marois soulignent les différences idéologiques et les désaccords possibles entre les nouveaux mariés. Ce n’est pas faux. Toutefois, ces différences ne sont pas plus importantes que celles que l’on retrouve au sein des deux vieux partis, qui sont des coalitions hétérogènes construites autour d’une option constitutionnelle. La CAQ, avec l’absorption de l’ADQ, est de son côté une coalition « niniste », ni fédéraliste ni souverainiste. Ce qui a caractérisé l’ADQ depuis le début, et ce qui a permis le grand succès de la troisième voie de Mario Dumont, c’était ses efforts pour s’extraire du débat national traditionnel avec son opposition entre fédéralistes et souverainistes. C’est ce même désir qui est à l’origine de la naissance de la CAQ – convier des fédéralistes et des souverainistes à travailler ensemble. Le rapprochement est donc naturel. François Legault, dans les discussions entourant les fusions, a accepté d’adopter le terme autonomiste, utilisé par l’ADQ, pour décrire ce point de vue. Ça sonne quand même mieux que « niniste », et ça décrit parfaitement l’esprit d’une majorité de Québécois. Tout dépendra ensuite de la façon dont on l’exprimera dans l’action.

Au plan économique, même si on peut placer les deux partis à droite de l’échiquier politique, les différences de doctrine sont assez importantes, du moins sur papier. François Legault se décrit comme un partisan de la gauche efficace, qui ne s’oppose pas à l’État, mais qui veut plus de productivité dans ses missions. Traditionnellement, l’ADQ se méfie du gouvernement. Mais dans les faits, ce parti populiste a été si peu cohérent sur ces questions que la fusion ne pose pas problème. Sauf pour les protestations véhémentes du vrai courant néolibéral au sein de l’ADQ, représenté par les hommes d’affaires Claude Garcia et Adrien Pouliot, trop marginal pour faire une différence. L’ADQ, à ce chapitre, a obtenu une concession significative, en amenant François Legault à accepter l’idée d’un projet-pilote pour tester le rôle du privé en santé. C’est une bonne chose. On ne comprenait d’ailleurs pas pourquoi M. Legault se refusait à une telle démarche. Même si le renforcement du réseau public est sa priorité, l’apport du privé, bien balisé, peut encourager la concurrence et l’innovation dont le réseau public a besoin pour s’améliorer. S’il peut y avoir des dissensions ou des gaffes, c’est plutôt du côté des politiques sociales. L’ADQ incarne parfois une droite plus rurale, aux accents harperistes, par exemple sur les accommodements raisonnables. Il n’y a rien de tel dans le projet de la CAQ. C’est sans doute là qu’il y a un potentiel pour des désaccords et des faux pas.

■ ■ ■

À la fin de ma chronique de lundi, j’ai décrit le D^r Gaétan Barrette comme le président de la FMOQ, plutôt que de la FMSQ. M. Barrette préside évidemment la Fédération des médecins spécialistes, pas celle des omnipraticiens. Ce lapsus n’a pas échappé à de nombreux généralistes! Toutes mes excuses.

Un test de leadership

Après la fusion CAQ-ADQ, François Legault doit maintenant attirer des rivaux libéraux et péquistes



JEAN-HERMAN GUAY
L’auteur est professeur de sciences politiques à l’Université de Sherbrooke.

L’ADQ et la CAQ ne pouvaient coexister. Selon la logique de notre mode de scrutin, deux partis trop semblables, qui convoitent le même électorat, font souvent le bonheur des adversaires! La « fusion » était donc inévitable. Depuis un an, tous les sondages démontraient que la montée de l’hypothèse Legault a des effets négatifs sur l’électorat du PQ et du PLQ. La perte est pour le premier de l’ordre du tiers; pour le second c’est un peu moins que le quart. Bien que plus réduit en nombre, l’effet sur l’ADQ était cependant beaucoup plus massif, quasi destructeur: l’ADQ perdait presque les deux tiers de ses appuis. Les négociations n’ont pas été d’égal à égal. Si les deux partis sont semblables, ils ne sont pas pour autant identiques. Ils sont certes nationalistes sans être souverainistes, mais François Legault a raison de ne pas utiliser spontanément l’étiquette « autonomiste »: elle n’a jamais fait boule de neige dans la population. Et si aucun des deux n’est à gauche, il est clair que l’ADQ était plus à droite que la CAQ. Au total, la droite québécoise, du moins celle qui souhaitait une réduction de la taille de l’État, vient de perdre son principal véhicule politique. Quant au nationalisme défensif, il gagne en force grâce à cette opération.

Historiquement, les fusions sont rarissimes. Le Rassemblement pour l’indépendance nationale (RIN) de Pierre Bourgault n’a jamais fusionné avec le groupe de René Lévesque. En 1968, lors de la dissolution du RIN, les membres ont été invités à rejoindre individuellement les troupes péquistes. Par contre, le Ralliement national (RN) de Gilles Grégoire a bien rejoint le Mouvement souveraineté-association pour former le PQ. L’opération a été positive: alors que le RN et le RIN n’avaient obtenu au total que 9 % du vote en 1966, le PQ a obtenu 23 % du vote en 1970, avant de l’emporter six ans plus tard. Un deuxième cas souvent évoqué remonte aux années 30. L’Action libérale nationale et les conservateurs de Maurice Duplessis ont formé une alliance lors du scrutin de 1935. Ce qu’il y a de paradoxal ici, c’est que Duplessis dirigera la coalition émergente en 1936



Une fusion ou un amalgame ne se fait pas sans dommages collatéraux; certains acteurs voient leurs convictions transformées – parfois mises de côté – par la fusion, explique Jean-Herman Guay. Ci-haut: François Legault, au premier plan, et Gérard Deltell.

alors qu’il avait eu moins de sièges que son allié en 1935. Électoralement, l’opération a été aussi positive puisque l’Union nationale va dominer la scène politique pendant trois décennies. L’autre cas relève de la scène fédérale. Il s’agit du regroupement de l’Alliance canadienne et des progressistes conservateurs. Les deux partis ont mis un terme à leur existence pour créer l’actuel Parti conservateur en 2003. On connaît la suite: la nouvelle formation va prendre le pouvoir trois ans plus tard.

La droite québécoise, du moins celle qui souhaitait une réduction de la taille de l’État, vient de perdre son principal véhicule politique.

Ces « fusions » laissent cependant des cicatrices. Duplessis a déchiré bien des projets innovateurs de ses alliés; quelques-uns se sont sentis trahis. En 2003, certains progressistes conservateurs ne s’identifiaient pas au nouveau parti, comme Joe Clark. Et finalement, les indépendantistes ont bien vu leur

message dilué et transformé, au point qu’encore aujourd’hui plusieurs s’interrogent ouvertement sur les conséquences de cette « fusion » historique. Une fusion ou un amalgame ne se fait donc pas sans dommages collatéraux; certains joueurs voient leurs convictions transformées – parfois mises de côté – par la fusion. Dans le cas présent, il n’est pas étonnant que Claude Garcia ait réchigné, estimant que ses idées de droite étaient trop peu reprises par François Legault. Comment par exemple réagiront le réseau de Joanne Marcotte ou certaines mouvances de droite? Le défi de François Legault est analogue à celui d’un équilibriste. Comment rallier sans que des groupes significatifs ne claquent la porte et ne veuillent créer leur propre parti? Comment absorber en douce la militance et les députés, sans par ailleurs donner l’impression d’être la continuité de l’ADQ? La prochaine étape consistera à accueillir des péquistes et des libéraux. La coalition portera son nom pourvu qu’elle parvienne à fédérer des rivaux tout en offrant un discours cohérent. Pour François Legault, il y a là un test de leadership. S’il devait échouer, son étoile pourrait pâlir.

RÉPLIQUE

La francisation, un exercice complexe

HÉLÈNE V. GAGNON
L’auteure est vice-présidente, Affaires publiques, chez Bombardier Aéronautique. Elle réagit à des articles publiés au cours des derniers jours dans *La Presse*.

Bien que Bombardier soit une entreprise d’envergure internationale dont 95 % de la production est exportée à l’extérieur du Canada, elle est engagée à promouvoir l’utilisation générale du français comme langue de travail, bien que l’industrie aérospatiale utilise l’anglais comme langue d’usage commune à travers le monde. Il est vrai que les démarches de francisation de l’entreprise n’ont pas été aussi rapides que souhaité entre 1981 et 2008. Bombardier Aéronautique s’est développée par des acquisitions, d’abord avec Canadair en 1986, puis Shorts Brothers en Irlande du Nord en 1989, Learjet aux États-Unis en 1990 et de Havilland en Ontario en 1992. L’entreprise compte 15 500 employés dans la région de Montréal répartis au sein de 12 sites et la francisation est un exercice complexe. Cependant, au cours des quatre dernières années, la haute direction s’est pleinement engagée dans la démarche de francisation en partenariat avec ses syndicats et a fait des progrès considérables. Cette année seulement, le secteur des technologies de l’information a entrepris une réelle transformation en

traduisant en français plus de 3000 écrans du logiciel SAP et en encourageant les utilisateurs des outils informatiques Windows XP et MS Office à le faire en français. Le secteur de la chaîne d’approvisionnement a aussi entrepris la francisation de ses communications avec les fournisseurs du Québec et a diffusé une politique d’achat qui tient compte des exigences de la francisation. À ce stade, huit des neuf niveaux exigés par l’Office de la langue fran-

Huit des neuf niveaux exigés par l’Office de la langue française afin de remettre la certification ont été atteints ou sont en cours de réalisation chez Bombardier Aéronautique.

caise (OQLF) afin de remettre la certification ont été atteints ou sont en cours de réalisation. Les éléments à améliorer requièrent à la fois des investissements et de la sensibilisation auprès des employés. Cependant, toutes les communications officielles de l’entreprise sont faites en français et en anglais. Bien entendu, le développement du nouvel avion CSeries représente une occasion d’utiliser le français comme langue de

travail dès le début de l’assemblage de l’appareil. Actuellement, 2454 employés sont officiellement couverts par une entente particulière avec l’OQLF leur permettant de travailler en anglais. Toutefois, Bombardier a demandé à ce que 4022 employés soient dorénavant couverts, afin de tenir compte de sa réalité actuelle. Plusieurs programmes d’avions sont actuellement conçus à Montréal de concert avec d’autres sites et des fournisseurs situés partout dans le monde. Ces différents intervenants doivent utiliser des bases de données et documents communs. Les clients qui exploitent les avions de Bombardier s’attendent à être servis en anglais. Les organismes chargés de la certification au niveau de la sécurité de nos appareils, comme la FAA aux États-Unis, s’attendent à recevoir notre documentation technique et d’ingénierie en anglais. Il semblerait que certains employés ne sont pas suffisamment informés des ententes particulières permises par la Charte de la langue française. Il nous revient de les engager avec nous dans notre démarche de francisation et de leur rappeler les mécanismes internes déjà mis à leur disposition afin d’exprimer leurs préoccupations linguistiques. Les articles de Francis Vaillès auront eu pour effet d’accélérer ces communications et de renforcer auprès de nos gestionnaires la démarche qui vise l’obtention d’un certificat formel de l’OQLF dès que possible.

